

# Benchmarking du réseau EMAS **2011**



# BENCHMARKING DU RÉSEAU EMAS 2011

## Avancées et perspectives

**Une étude du Service public fédéral de Programmation Développement Durable  
Mai 2012**

Personne de contact :

**Martine Vandervennet**  
**Production & Consommation Durables**

SPP Développement Durable  
50, bte 8 Boulevard du Jardin Botanique  
1000 Bruxelles  
T + 32 2 524 88 65 • F + 32 2 524 88 70  
[martine.vandervennet@sppdd.belgique.be](mailto:martine.vandervennet@sppdd.belgique.be)  
[www.sppdd.belgique.be](http://www.sppdd.belgique.be)

## Avant-propos



Le développement durable, c'est notamment gérer au mieux nos ressources et notre planète. C'est les utiliser au mieux, et faire en sorte qu'elles soient accessibles à tous et se régénèrent. C'est donc aussi, pour ce qui nous concerne, garantir une gestion environnementale performante de nos organisations et institutions fédérales.

Le règlement EMAS, ou Eco-Management and Audit Scheme, balise les efforts de chacun afin de les améliorer de façon continue. Le benchmarking réalisé en 2011 met en évidence l'engagement des organisations participantes, de plus en plus nombreuses, leurs bonnes pratiques et leur volonté de partage.

Je remercie particulièrement la Coopération technique belge, le Bureau fédéral du Plan, le SPP Politique scientifique, le SPF Mobilité & Transports, le SPF Budget & Contrôle de la Gestion, l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, l'Office national des Pensions, la Régie des Bâtiments, le SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et

Environnement, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, le SPF Personnel & Organisation, le SPP Intégration sociale, le Conseil Fédéral du Développement Durable, le SPF Sécurité sociale et l'Office national de l'emploi pour leur implication réelle, leur créativité remarquable et leur participation à cette étude. J'espère que leur enthousiasme insufflera la dynamique nécessaire à une spirale vertueuse de la gestion environnementale.

Bonne lecture !

**Sophie Sokolowski**

*Présidente a.i. du SPP DD  
Présidente de la CIDD*

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>Table des matières</b> .....	5
<b>1. Le cadre EMAS</b> .....	6
<b>2. Les thématiques des objectifs environnementaux</b> .....	9
<b>3. Les indicateurs de performance environnementale obligatoires</b> .....	11
<b>4. Les résultats globaux du benchmarking</b> .....	13
<b>5. Les résultats par indicateur</b> .....	14
<b>5.1. Occupation</b> .....	14
<b>5.2. Efficacité énergétique : chauffage</b> .....	15
<b>5.3. Efficacité énergétique : électricité</b> .....	20
<b>5.4. Efficacité énergétique : consommation de carburant des voitures de fonction</b> .....	25
<b>5.5. Consommation d'eau</b> .....	27
<b>5.6. Consommation de papier</b> .....	30
<b>5.7. Déchets</b> .....	33
<b>5.8. Mobilité</b> .....	36
<b>5.9. Emissions de gaz à effet de serre</b> .....	38
<b>5.10. Biodiversité</b> .....	42
<b>Conclusion</b> .....	43
<b>Liste des abréviations</b> .....	44
<b>Notes</b> .....	45

# 1. Le cadre EMAS

En juillet 2005, le Conseil des ministres impose aux services publics fédéraux d'appliquer le système européen de management environnemental, EMAS, et les répartit en différents groupes<sup>1</sup> sur la base des actions environnementales qu'ils ont déjà entreprises.

Aujourd'hui, l'heure est venue de faire le point sur les progrès accomplis et les points qui demandent une attention plus marquée.

Le Service public fédéral de Programmation Développement Durable (SPP DD) a financé des missions de consultance auprès des organisations fédérales pour qu'elles obtiennent l'enregistrement EMAS. Il a donc mené, en 2011, une large étude visant à déterminer l'évolution du nombre de services publics fédéraux enregistrés EMAS, à analyser leurs objectifs environnementaux respectifs et à réaliser un benchmarking des indicateurs de performance environnementale.

Quels sont les aspects environnementaux que les organisations fédérales impliquées dans un système EMAS considèrent comme pertinents ? Quelles sont ces organisations ? Parviennent-elles à diminuer leur empreinte écologique ? Quels sont les obstacles qui subsistent ?

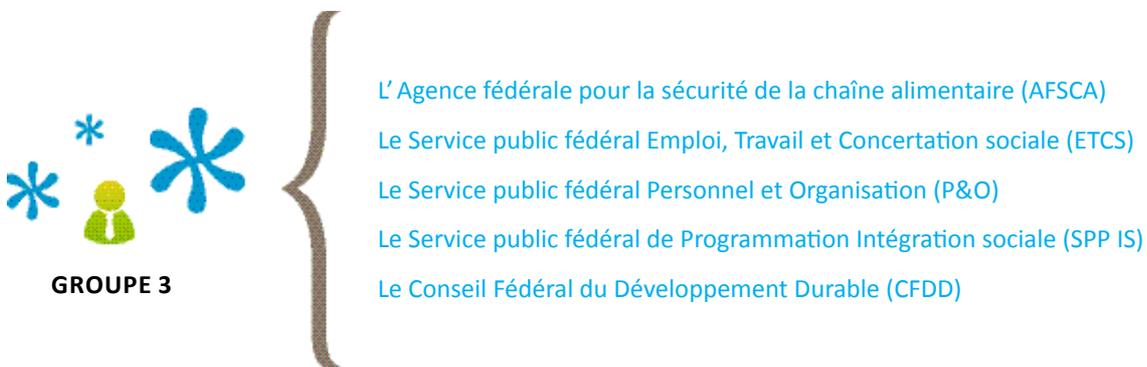
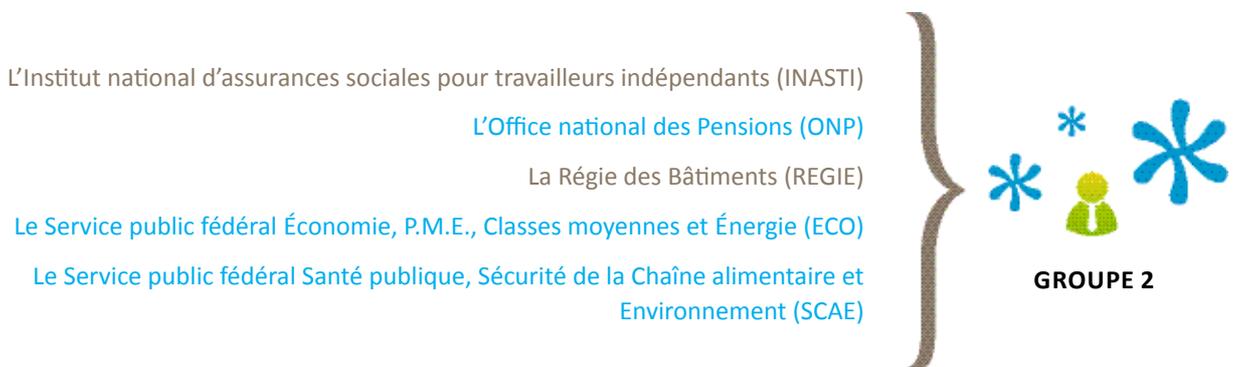
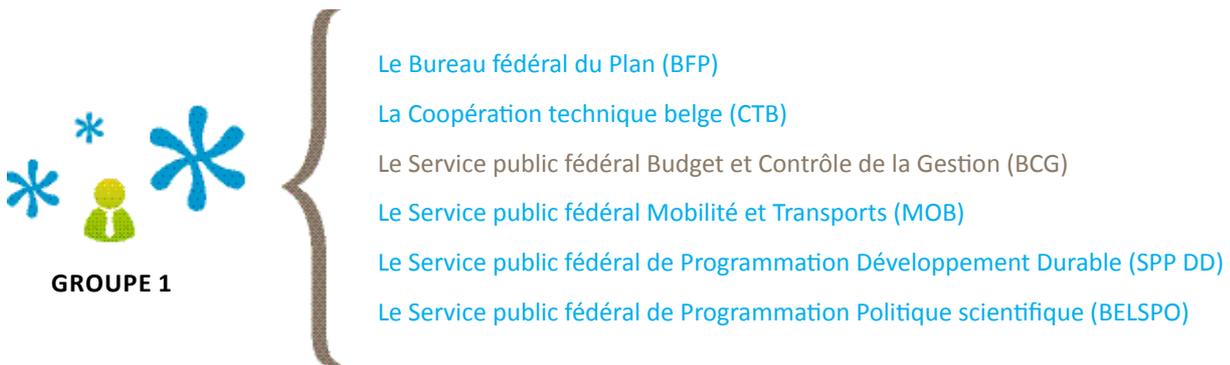
## EMAS EN BREF

Adopté en 1995 par la Commission européenne, le règlement EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) définit un cadre pour des démarches volontaires de management environnemental. Il invite les organisations à améliorer leurs résultats en matière d'environnement et à les communiquer en toute transparence dans une déclaration environnementale. Le système EMAS est fondé sur une succession de cycles de 3 ou 4 ans, selon la taille des organisations, et prévoit l'intervention d'un vérificateur accrédité, qui audite le fonctionnement du système.

La version en vigueur du texte européen (1221/2009), la troisième, impose l'utilisation d'indicateurs de performance environnementale.

Plus d'informations sur [http://ec.europa.eu/environment/emas/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm)

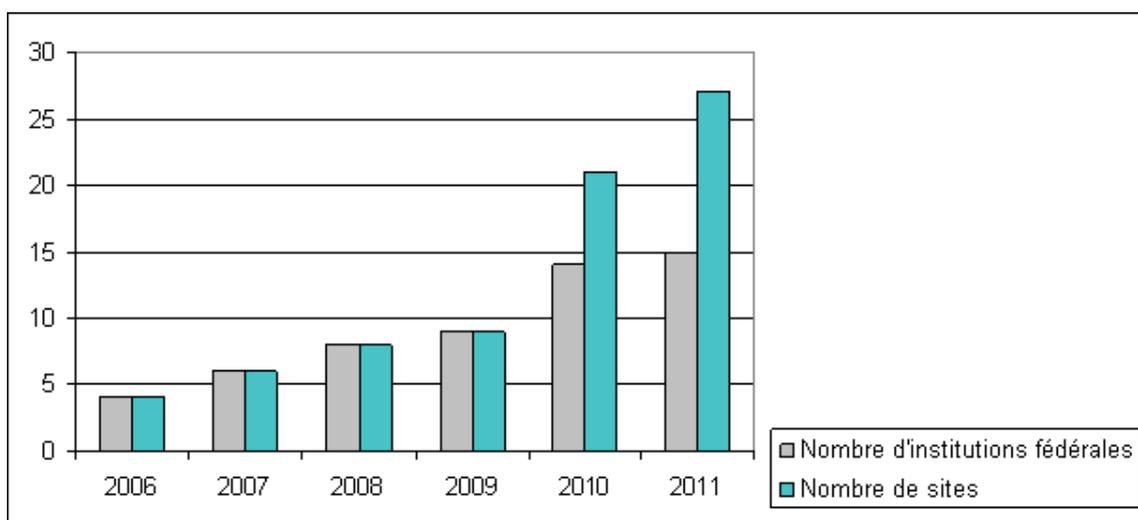
Au total, 18 organisations, occupant 22 sites, ont participé à ce benchmarking. Treize de ces organisations sont enregistrées EMAS, elles apparaissent ici en bleu. Les autres sont en voie de l'être. Le graphique suivant reprend les 4 groupes qui ont été constitués à partir de 2005 et ajoute, dans le quatrième groupe, l'ONEM qui a également souhaité participer à ce benchmarking.



Les institutions concernées sont très différentes : le SPP DD, un petit service d'une quinzaine de personnes occupant un quart d'étage d'un grand bâtiment, ou l'ONP, une institution de plus de 2.000 personnes réparties dans une tour de plus de 20 étages et dans plusieurs bâtiments régionaux. Les bâtiments occupés sont soit anciens, soit récents, soit récemment rénovés. Ce benchmarking concerne également une Unité provinciale de contrôle (UPC) et un laboratoire de l'AFSCA.

Certaines des organisations qui ont participé n'ont pas toujours pu fournir toutes les données demandées parce qu'elles n'en disposaient pas : l'AFSCA, l'UPC du Brabant wallon, le MOB et le CFDD.

Depuis 2009, le nombre de sites enregistrés EMAS est en nette augmentation. L'ONP et l'AFSCA, qui disposent de nombreux bureaux régionaux, ont décidé de faire enregistrer l'ensemble de leurs implantations.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSTITUTIONS FÉDÉRALES ET D'IMPLANTATIONS ENREGISTRÉES EMAS EN 2011

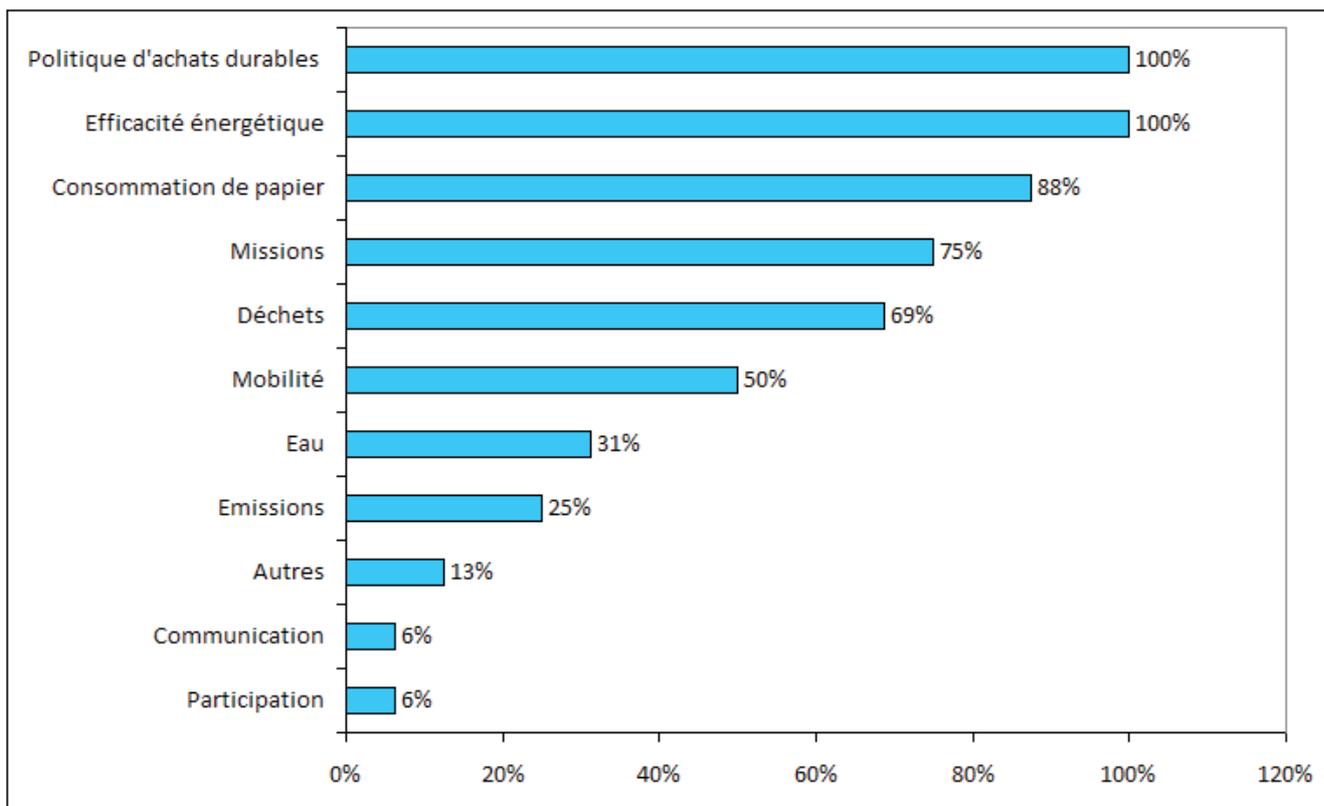
## 2. Les thématiques des objectifs environnementaux

Toute organisation enregistrée EMAS rédige une déclaration environnementale présentant une série d'objectifs à atteindre au cours d'une période donnée (appelée cycle d'enregistrement, d'une durée de 3 ou 4 ans selon la taille des organisations) et un plan d'action concret. Une fois celui-ci réalisé, l'organisation visera la poursuite et l'amélioration des objectifs définis.

Sur la base des déclarations environnementales, le SPP DD a listé et analysé les objectifs environnementaux de toutes les institutions fédérales enregistrées EMAS. Certaines ont déjà entamé un deuxième cycle d'enregistrement, l'analyse d'éventuels nouveaux objectifs permet de déterminer s'il y a une évolution, au fil du temps, dans les thématiques de ceux-ci.

### Premier cycle d'enregistrement et objectifs

La Chancellerie, le BFP, la CTB, le MOB, le SPP DD, BELSPO, l'ONP (bureau principal), ECO (Atrium), le SCAE, l'ETCS, l'AFSCA (le bureau principal, l'UPC du Brabant wallon et le laboratoire de Melle), le SPP IS, le CFDD et l'IEFH sont les 16 organisations à avoir publié une déclaration environnementale. L'efficacité énergétique (chauffage, électricité, carburants pour les véhicules) ainsi que la politique d'achats durables font partie des priorités de chaque service public. Suivent des thèmes récurrents comme la consommation de papier, les missions, les déchets et la mobilité.

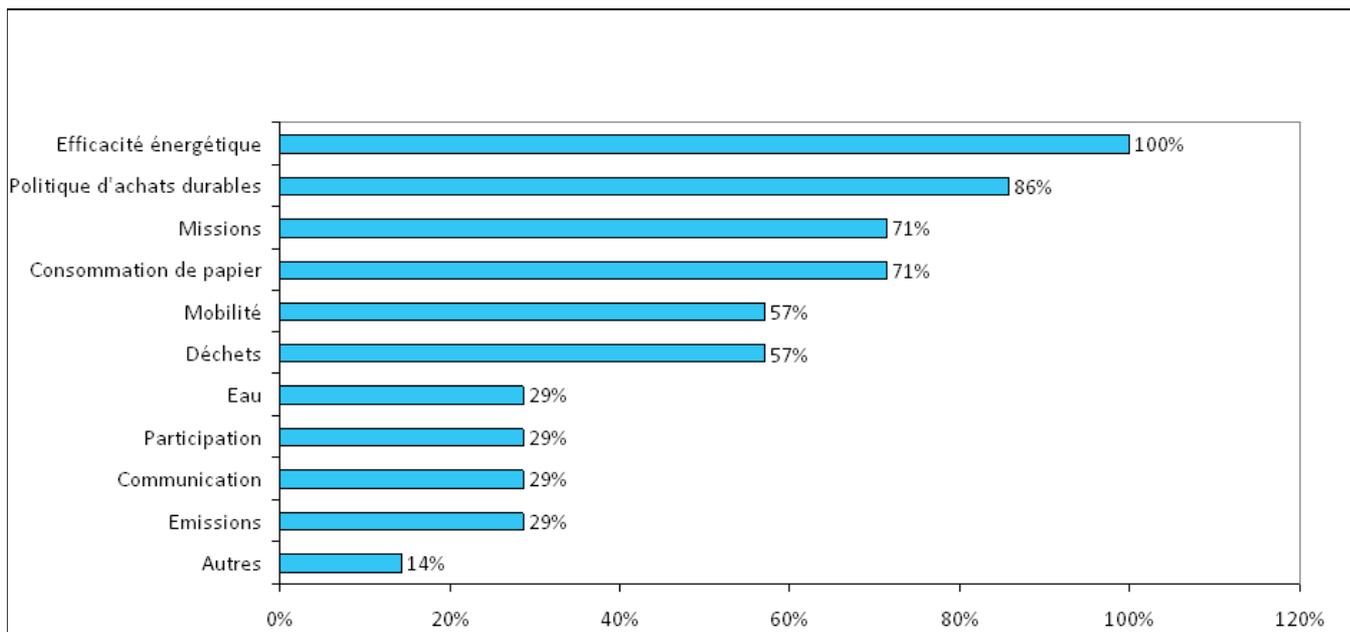


APERÇU DES THÉMATIQUES DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX RETENUS PAR LES ORGANISATIONS FÉDÉRALES POUR LEUR PREMIER CYCLE D'ENREGISTREMENT

## Deuxième cycle d'enregistrement et objectifs

Les 7 organisations ayant entamé un deuxième cycle EMAS sont le SPP DD, le BFP, la CTB, BELSPO, le MOB, la Chancellerie et l'ONP.

L'efficacité énergétique fait toujours partie des priorités de leur programme environnemental. Les autres champs d'action, à savoir la politique d'achats durables, les missions, la consommation de papier, la mobilité, les déchets et l'eau, sont largement susceptibles d'amélioration, tandis que la participation des collaborateurs et la communication gagnent en importance.



APERÇU DES THÉMATIQUES DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX RETENUS PAR LES ORGANISATIONS FÉDÉRALES POUR LEUR DEUXIÈME CYCLE D'ENREGISTREMENT

### 3. Les indicateurs de performance environnementale obligatoires

Conformément au règlement EMAS, les organisations qui ont participé au benchmarking ont utilisé pour différentes thématiques certains des indicateurs de performance environnementale obligatoires, mesurables.

THÉMATIQUES	INDICATEURS	UNITÉS
Efficacité énergétique	Consommation directe annuelle totale d'énergie	kWh/m <sup>2</sup> (GJ/m <sup>2</sup> ) ou kWh/ETP
	Consommation totale d'énergie renouvelable	%
Efficacité matérielle	Flux massique de matériaux utilisés	kg/ETP
Eau	Consommation annuelle totale d'eau	m <sup>3</sup> /ETP
Déchets	Production annuelle totale de déchets	kg/ETP
	Production annuelle totale de déchets dangereux	kg/ETP
Émissions	Émissions annuelles totales de gaz à effet de serre	Tonne CO <sub>2</sub> -eq/ETP
	Émissions annuelles totales dans l'atmosphère	Tonne/ETP
Biodiversité	Utilisation des terres (surface bâtie)	% (m <sup>2</sup> surface bâtie/m <sup>2</sup> surface totale)

### Comment la collecte d'informations s'est-elle opérée ?

À partir des informations obtenues en 2009, le SPP DD a élaboré un fichier standard que chaque service public a complété. Ce fichier comprend une introduction explicative, des protocoles de définitions et de descriptions d'indicateurs, des onglets pour les années 2006 à 2010, et un aperçu, sous forme de graphiques, permettant à chaque service de visualiser et de commenter l'évolution de sa gestion environnementale. Le SPP DD a rassemblé toutes ces données dans un tableau récapitulatif.

## Chiffres et chiffres...

- **Valeur réelle et valeur estimée ou forfaitaire**

Lorsque plusieurs organisations partagent le même bâtiment, les données de consommation ne sont pas calculées sur la base d'une consommation réelle, mais sont estimées en fonction de la superficie occupée. Elles sont mentionnées à titre indicatif, en italique, dans les graphiques qui suivent.

- **Superficie totale brute et superficie utile**

La superficie totale brute est la somme des surfaces brutes des planchers de tous les éléments de construction qui sont fermés de tous les côtés (à l'exception des balcons, terrasses, etc.) et à chaque niveau couvert. Les surfaces techniques et les caves sont incluses dans cette superficie.

La superficie utile est la somme des surfaces des planchers de tous les locaux chauffés, à l'exclusion des surfaces de circulation (couloirs, halls, escaliers, etc.) et des surfaces techniques (chaufferie, etc.).

Il a été demandé aux différents services de spécifier les deux données, mais quelques-uns ont renseigné la superficie totale ou la superficie utile, ce qui empêche parfois de compléter toutes les cases de certains graphiques et tableaux.

- **Efficacité énergétique**

En matière d'efficacité énergétique, l'indicateur s'exprime en unité de surface, mais aussi en ETP, car certains services connaissent une évolution importante en termes d'occupation (m<sup>2</sup>/ETP).

<b>LA SUPERFICIE BRUTE DES 22 SITES S'ÉLÈVE À :</b>	438.823 m <sup>2</sup>
<b>LA SUPERFICIE UTILE DES 22 SITES S'ÉLÈVE À :</b>	317.187 m <sup>2</sup>
<b>LE NOMBRE TOTAL D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) DES 22 SITES S'ÉLÈVE À :</b>	9.261 ETP

- **Données de la Suisse et des Pays-Bas**

La mention des données de la Suisse et des Pays-Bas, lorsqu'elles sont disponibles<sup>2</sup>, apporte un éclairage international aux actions de nos organisations fédérales.

## 4. Les résultats globaux du benchmarking

L'établissement de mesures permet d'affecter une valeur moyenne à des indicateurs communs, d'évaluer l'évolution de ces indicateurs et de donner la possibilité à chaque institution d'expliquer les résultats obtenus par indicateur.

### Aperçu des chiffres clés des indicateurs de performance environnementale

	SCORE MOYEN	ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2009
OCCUPATION MOYENNE	39,5 m <sup>2</sup> /ETP	↑
CONSOMMATION DE CHAUFFAGE NORMALISÉE / SUPERFICIE UTILE	107 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub>	↓
CONSOMMATION DE CHAUFFAGE NORMALISÉE / ETP	4.093 kWh/ETP	↓
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ / SUPERFICIE TOTALE	69 kWh/m <sup>2</sup> <sub>t</sub>	=
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ / SUPERFICIE UTILE	107 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub>	=
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ / ETP	3.868 kWh/ETP	=
CONSOMMATION D'EAU	11,1 m <sup>3</sup> /h/ETP	=
CONSOMMATION DE PAPIER	40 kg/ETP	↓
PRODUCTION DE DÉCHETS (À TITRE PUREMENT INDICATIF EN RAISON DU NOMBRE LIMITÉ DE DONNÉES)		Historique insuffisant
TOTAL	197 kg/ETP	
DÉCHETS RÉSIDUELS	75 kg/ETP	
PAPIER & CARTON	118 kg/ETP	
PMC	4 kg/ETP	
TRAJETS DOMICILE-LIEU DE TRAVAIL DURABLES (TRAJET PRINCIPAL)	83,5%	Historique insuffisant
ÉMISSIONS LIÉES AUX BÂTIMENTS	2,15 tonnes d'équivalents CO <sub>2</sub> /ETP	↓

= une situation présentant une augmentation ou une diminution de moins de 2% est considérée comme inchangée

↑ augmentation de plus de 2%

↓ diminution de plus de 2%

## 5. Les résultats par indicateur



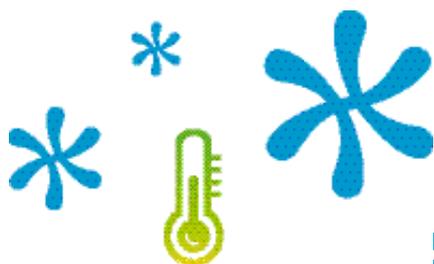
### 5.1. Occupation

#### Chiffres clés (données 2010)

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
<b>OCCUPATION MOYENNE (m<sup>2</sup>/ETP) (n=22)</b>	39,5 m <sup>2</sup> /ETP	31,2 m <sup>2</sup> /ETP	49 m <sup>2</sup> /ETP

#### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- L'occupation indique l'étendue de superficie utile par équivalent temps plein et par service.
- Les scores se situent entre 22,7 et 93,9 m<sup>2</sup>.
- Le score le plus élevé, celui d'un laboratoire régional, s'explique par les activités de celui-ci.



## 5.2. Efficacité énergétique : chauffage

### CONSTATS ESSENTIELS

Diminution générale de la consommation de chauffage

Nature des mesures : des actions drastiques, comme le remplacement de façades et de surfaces de verre, et des actions plus légères, comme un meilleur réglage des installations de chauffage

Part actuelle d'énergie renouvelable à des fins de chauffage : 0%

### POINTS D'ATTENTION

Augmentation de compteurs individuels dans les bâtiments abritant plusieurs locataires

Implication plus marquée des propriétaires des bâtiments loués dans la prise de mesures destinées à économiser l'énergie

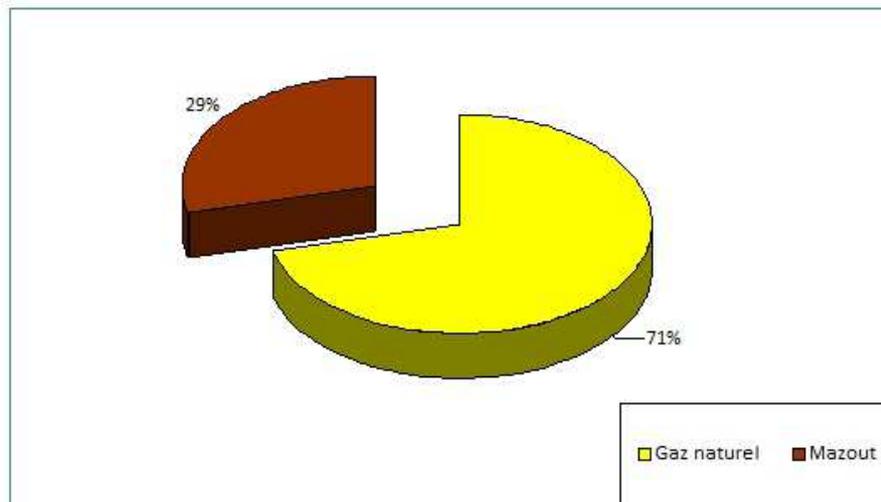
Création d'une base de données centralisée, complète et commune, rassemblant les chiffres de consommation des différents services

### Chiffres clés (données 2010)

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LE CHAUFFAGE (CONSOMMATION NORMALISÉE) / SUPERFICIE UTILE (n=17)	107 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub>	-	72 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub>
SCORE MOYEN DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LE CHAUFFAGE / ETP (n=18)	4.093 kWh/ETP	2.850 kWh/ETP	-

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

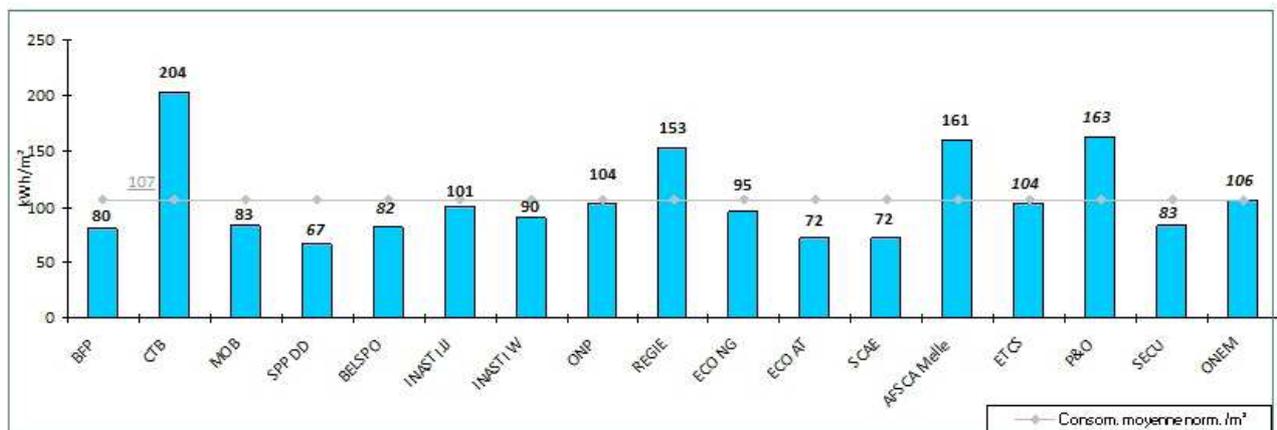
- Les 18 sites utilisent les sources d'énergie classiques (gaz, mazout).
- 4 sites (BELSPO, INASTI JJ, INSTI W, AFSCA Melle) sont passés au gaz naturel.
- La part d'énergie renouvelable actuelle s'élève donc à 0%.



RÉPARTITION DES SOURCES D'ÉNERGIE UTILISÉES POUR LE CHAUFFAGE (2010)

### Chiffres clés de la consommation de chauffage par institution (données 2010) par superficie utile

Afin de neutraliser l'influence des circonstances météorologiques sur la consommation de chauffage, une correction tenant compte du nombre de degrés-jour est nécessaire. La valeur obtenue est appelée consommation « normalisée ».

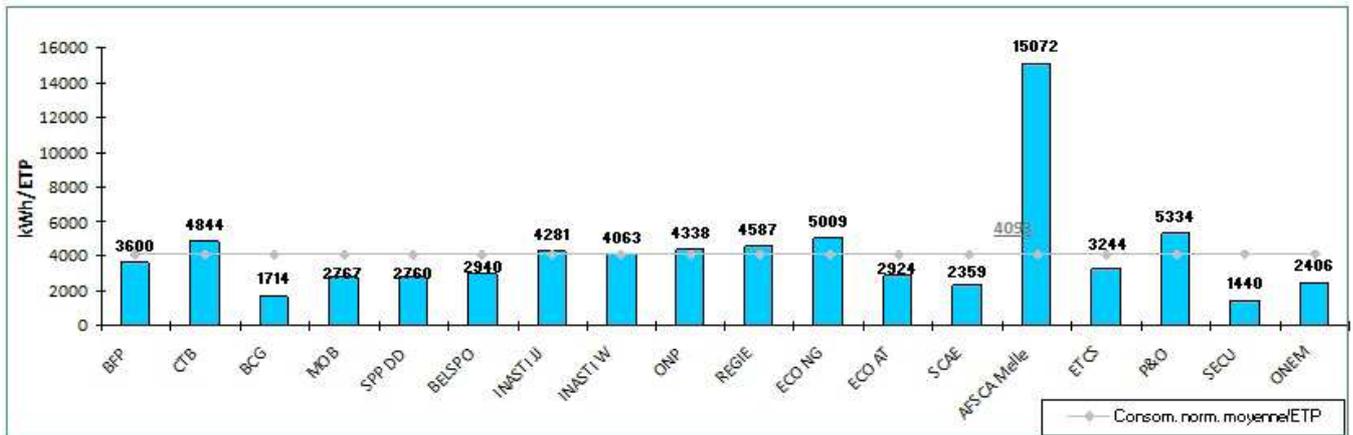


CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE POUR LE CHAUFFAGE NORMALISÉE, EXPRIMÉE EN kWh/m² DE SUPERFICIE UTILE (2010)

#### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Les valeurs individuelles se situent entre 67 et 204 kWh/m<sup>2</sup><sub>u</sub>.
- Des facteurs expliquent les écarts : la vétusté de certains bâtiments et de certaines installations techniques, la valeur d'isolation d'un bâtiment ainsi que l'architecture de celui-ci (façades en verre, atriums, ...).

## Chiffres clés de la consommation énergétique pour le chauffage normalisée par institution (données 2010)



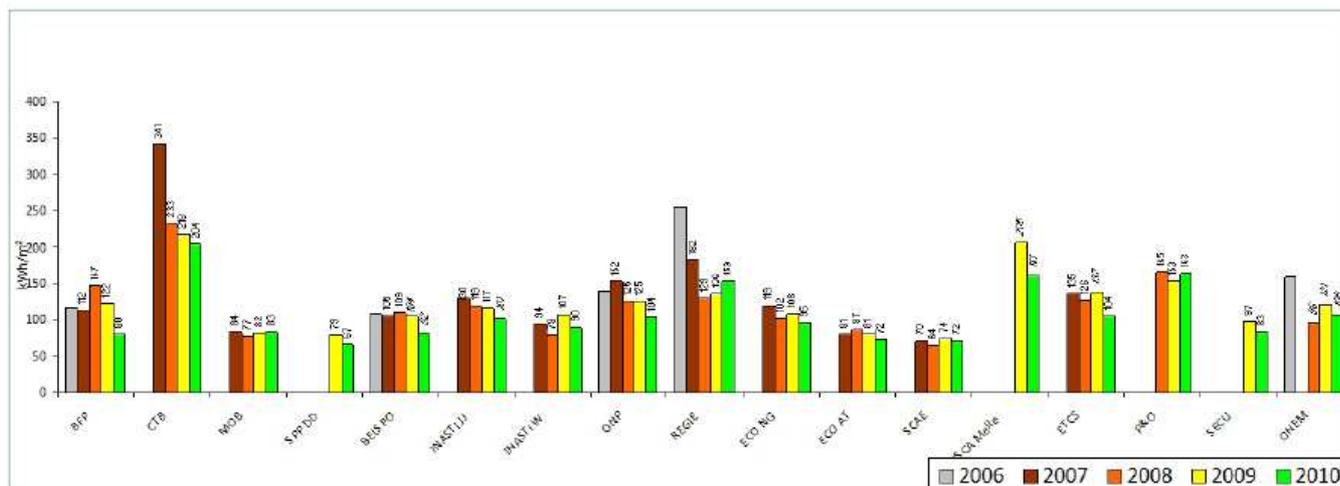
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE POUR LE CHAUFFAGE NORMALISÉE, EXPRIMÉE EN kWh/ETP

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Les valeurs varient de 1.440 à 15.072 kWh/ETP.
- La valeur supérieure de 15.072 kWh/ETP s'explique par la consommation extrêmement élevée du laboratoire de l'AFSCA Melle (faible degré d'occupation (93,9 m<sup>2</sup>/ETP) et activités spécifiques). En 2009, le laboratoire d'AFSCA Gembloux avait enregistré des valeurs du même ordre (degré d'occupation de 77,3 m<sup>2</sup>/ETP et consommation de 10.770 kWh/ETP).

## Chiffres clés de l'évolution globale de la consommation de chauffage

Cette analyse a été effectuée par groupes de services se situant dans la même phase du processus de comptabilité énergétique (le premier groupe étant le plus avancé dans le processus).



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE POUR LE CHAUFFAGE NORMALISÉE, EXPRIMÉE EN kWh/m<sup>2</sup> DE SUPERFICIE UTILE

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Le Groupe 1 enregistre une diminution de consommation de chauffage.

**BFP** : -31% par rapport à 2006

**CTB** : -40% par rapport à 2007

**BCG** : aucune superficie nette renseignée

**MOB** : -1% par rapport à 2007

**SPP DD** : -16% par rapport à 2009

**BELSPO** : -24% par rapport à 2006 (déménagement courant 2010)

- Le Groupe 2 enregistre également une diminution de sa consommation de chauffage, à l'exception d'un organisme, le SCAE (+2% par rapport à 2007), qui occupe un bâtiment loué, sans compteurs individuels pour ses relevés énergétiques.

**INASTI JJ** : -22% par rapport à 2007

**INASTI W** : -4% par rapport à 2007

**ONP** : -32% par rapport à 2007

**REGIE** : -16% par rapport à 2007

**ECO NG** : -20% par rapport à 2007

**ECO Atr** : -11% par rapport à 2007

- Le Groupe 3 suit un mouvement identique.

**Laboratoire de l'AFSCA Melle** : -22% par rapport à 2009

**ETCS** : -40% par rapport à 2007

## BONNES PRATIQUES

**BFP** : Remplacement des façades avant et arrière et installation de verre anti-solaire, isolation du toit

**INASTI JJ et INASTI W** : Remplacement du mazout par le gaz naturel

**ONP** : Diminution de la consommation d'énergie chaque année : -32% par rapport à 2007. Ce service, le plus performant du groupe, fonctionne de manière entièrement autonome en matière de gestion des installations techniques. A relever : exécution des recommandations à la suite de l'audit énergétique, isolation thermique, meilleur réglage des installations de chauffage, mise en œuvre d'une courbe de chauffage, mise en service d'une cogénération au gaz naturel fin 2010 et contrat de performance énergétique conclu avec la société de maintenance.

**REGIE** : Diminution de 40% par rapport à 2006, due notamment à un meilleur réglage des installations de climatisation

**AFSCA Melle** : Installation d'une chaudière à condensation

**ECO NG** : le graphique illustre une tendance annuelle positive. Fedesco a effectué un quick-scan en 2008 et une campagne de sensibilisation en 2009.



## 5.3. Efficacité énergétique : électricité

### CONSTATS ESSENTIELS

Diminution constante de la consommation d'électricité de certains services (ONP, CTB et Régie des Bâtiments) ; légère augmentation pour d'autres en 2010

Mesures visant principalement l'éclairage et les appareils de bureau

Augmentation de la part d'électricité verte par rapport à 2009

### POINTS D'ATTENTION

Augmentation du nombre de compteurs dans les bâtiments abritant plusieurs locataires

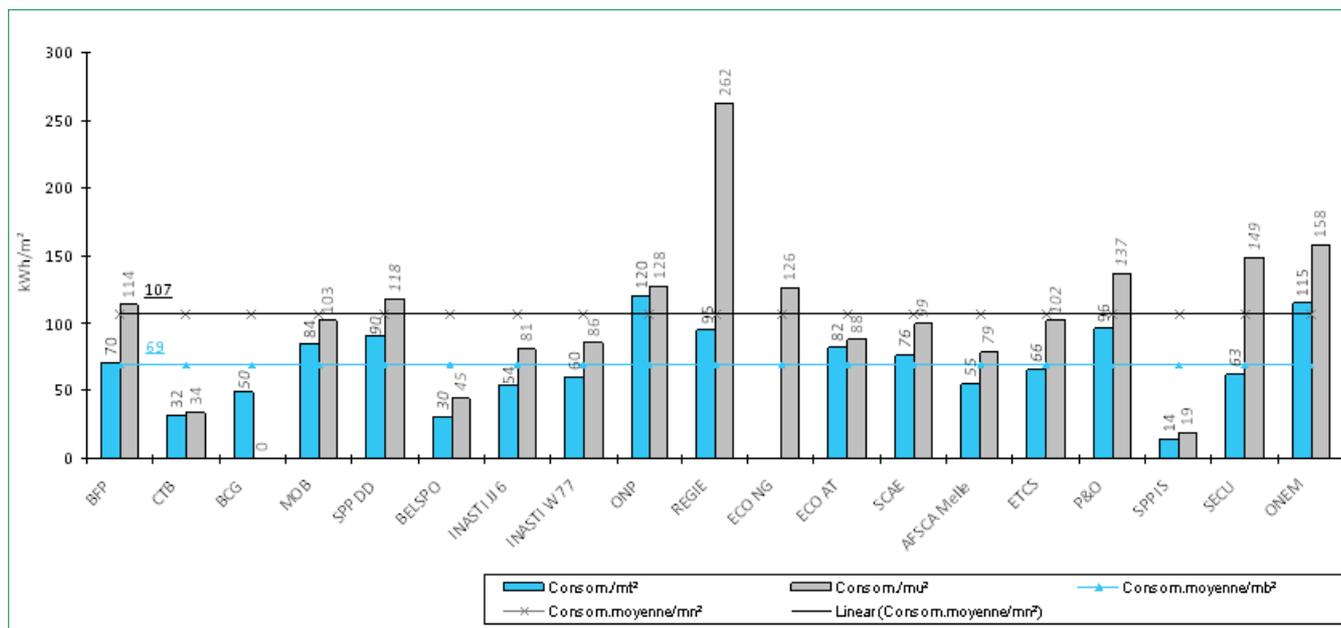
Implication plus marquée des propriétaires de bâtiments loués dans la prise de mesures destinées à économiser l'énergie

### Chiffres clés

La plupart des déclarations environnementales évoquent la consommation d'électricité par superficie utile. Dans le cadre de ce benchmarking faisant intervenir des organisations où les espaces couverts fermés, comme les parkings, sont importants, il est nécessaire de considérer également la consommation d'électricité par superficie totale. C'est là qu'on se rend compte d'un gaspillage parfois important (éclairage, ventilation, etc.).

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ / SUPERFICIE BRUTE (SUPERFICIE UTILE) (n=18)	69 kWh/m <sup>2</sup> <sub>t</sub> (107 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub> )	- (96,8 kWh/m <sup>2</sup> <sub>u</sub> )	Données non disponibles
SCORE MOYEN DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ / ETP (n=18)	3.868 kWh/ETP	3.061 kWh/ETP	2.229 kWh/ETP

## Consommation d'électricité par superficie totale et par superficie utile (données 2010)

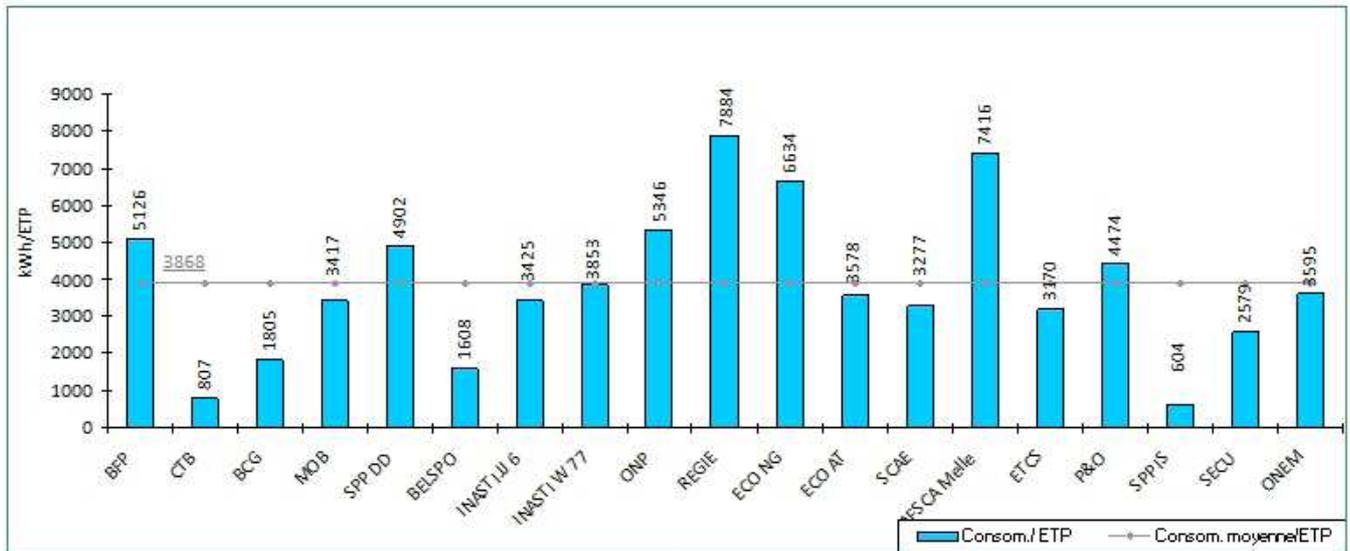


CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EXPRIMÉE EN kWh/m<sup>2</sup> DE SUPERFICIE TOTALE ET DE SUPERFICIE UTILE (2010)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Les valeurs individuelles se situent entre 32 kWh/m<sup>2</sup><sub>t</sub> (34 kWh/m<sup>2</sup><sub>u</sub>) et 120 kWh/m<sup>2</sup><sub>t</sub> (262 kWh/m<sup>2</sup><sub>u</sub>), à l'exception des valeurs pour le SPP IS.
- Le SPP IS occupe une partie du WTCII et ne peut fournir de valeur de consommation totale. Son faible score s'explique par une consommation provenant uniquement d'appareils électriques propres comme des ordinateurs, des réfrigérateurs, des distributeurs automatiques de boissons, et des fours à micro-ondes.
- L'INASTI est installé dans 2 bâtiments, les seuls à ne pas être équipés de système d'air conditionné ou de refroidissement, ce qui influence la consommation électrique.

## Consommation d'électricité par institution et par ETP (données 2010)



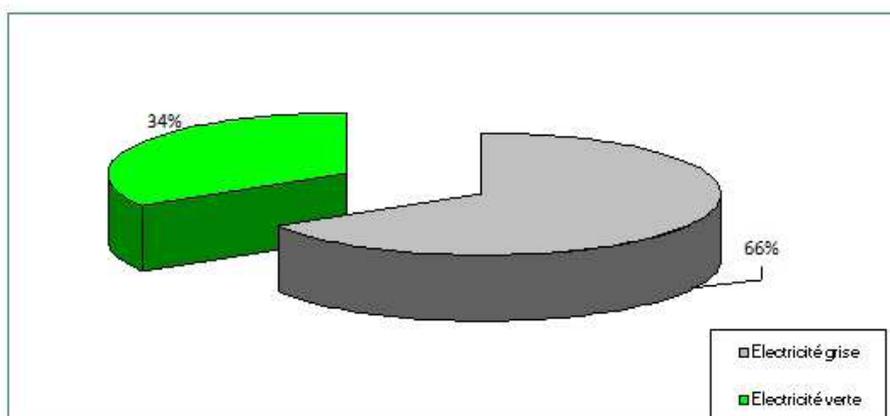
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ, EXPRIMÉE EN kWh/ETP (2010)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

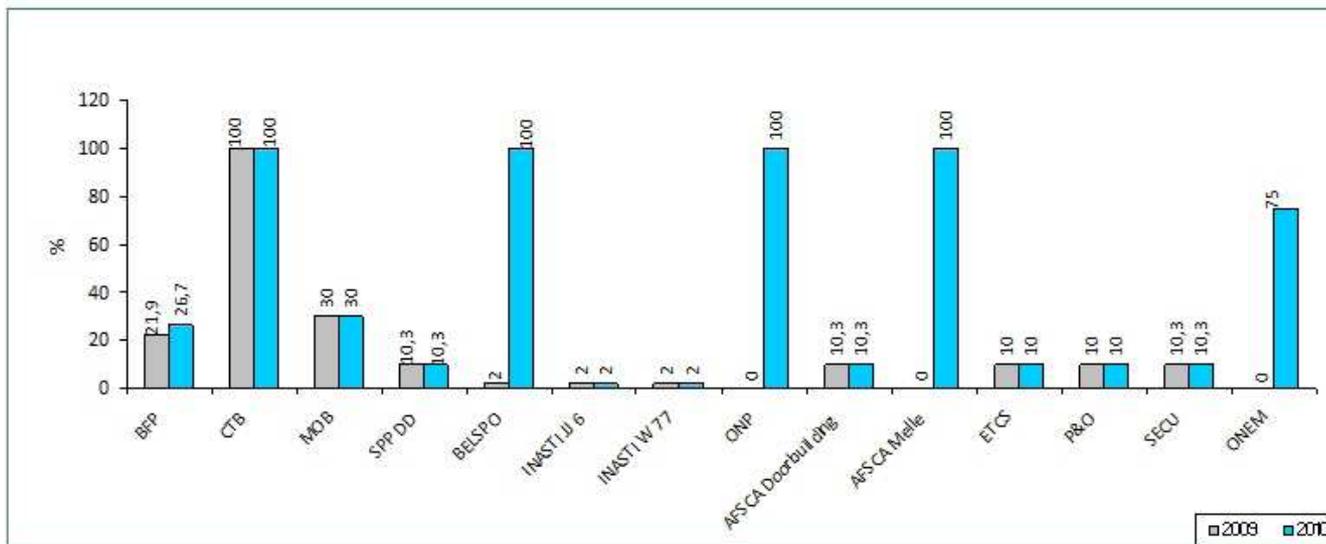
- Les valeurs individuelles se situent entre 807 kWh/ETP et 7.884 kWh/ETP.
- Le laboratoire de l'AFSCA Melle affiche une très haute consommation en raison du faible degré d'occupation et de l'utilisation d'un appareillage spécifique (comme les surgélateurs).

## Électricité verte

En 2010, la part totale d'électricité verte achetée était de 34%.



PARTS D'ÉLECTRICITÉ VERTE ET D'ÉLECTRICITÉ GRISE CONSOMMÉES EN 2010

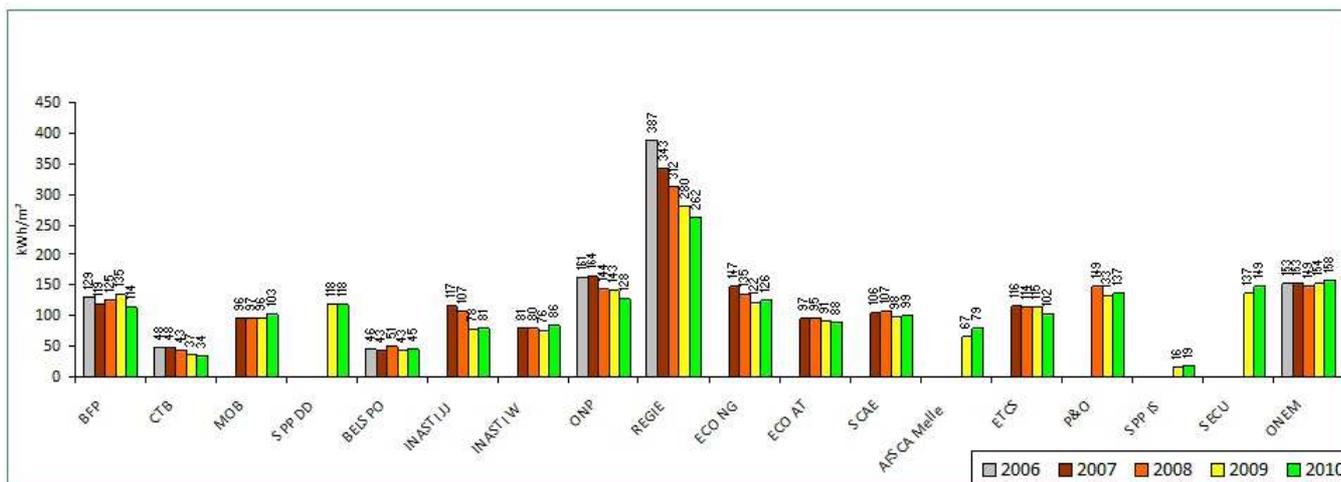


**PART D'ÉLECTRICITÉ VERTE ACHETÉE EN 2009 ET 2010**

**QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?**

- En 2009, seule la CTB achetait 100% d'électricité verte. En 2010, BELSPO, l'ONP et le laboratoire de l'AFSCA Melle ont suivi cet exemple. Fin 2010, le gestionnaire du bâtiment occupé par le SPP DD, l'AFSCA et la Sécurité Sociale a également fait le choix de l'électricité verte à 100%.
- Cela signifie que début 2011, un tiers des organisations participantes consomment ce type d'électricité.

**Aperçu général de l'évolution de la consommation d'électricité**



**ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR m² DE SUPERFICIE TOTALE**

**QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?**

- Le Groupe 1 enregistre une nette diminution de la consommation d'électricité par superficie totale. Par rapport à 2009, on l'évalue en moyenne à 6%.
  - BFP** : -10% par rapport à 2006
  - CTB** : -12% par rapport à 2009
  - BCG** : -9% par rapport à 2006
  - MOB** : +6% par rapport à 2007
  - SPP DD** : +1% par rapport à 2009
  - BELSPO** : -19% par rapport à 2006 (déménagement en mars 2010 ; consommation de 2 implantations différentes)
- Le Groupe 2 connaît également une baisse annuelle de sa consommation d'électricité.
  - INASTI JJ** : -22% par rapport à 2007
  - INASTI W** : +6% par rapport à 2007
  - ONP** : -22% par rapport à 2006
  - REGIE** : -32% par rapport à 2006
  - ECO AT** : -9% par rapport à 2007
- Le Groupe 3 suit la tendance. En raison de l'absence des données du CFDD, de l'AFSCA (siège central et l'UPC du Brabant wallon), l'analyse se limite à l'ETCS et au SPF P&O (ETCS : -12% par rapport à 2008 et SPF P&O : -8% par rapport à 2008). Toutefois, ce groupe connaît une augmentation de 2% par rapport à 2009.

**BONNES PRATIQUES**

**BFP** : Remplacement du système d'éclairage en 2006 et des façades en 2008 et 2009

**CTB** : Extinction totale de l'électricité pendant la nuit, activation du mode veille pour tous les appareils du bureau, campagnes de sensibilisation

**INASTI** : Révision du parc de serveurs (externalisation des serveurs) et optimisation des installations techniques, adaptation des installations électriques suite aux contrôles par thermographie

**REGIE** : Meilleur réglage des installations climatiques, minuterie pour l'éclairage, remplacement du système d'éclairage ou passage à des ampoules économiques

**ONP** : Suppression des boilers d'eau chaude, groupes de refroidissement plus économes en énergie, application du « free-chilling » (utilisation de l'air extérieur pour rafraîchir les bureaux et/ou refroidir l'eau des installations techniques), fermeture de l'alimentation en courant des distributeurs automatiques de boissons en dehors des heures de service, achat de matériel de bureau moins énergivore, organisation de journées « éco »

**ECO** : Campagnes de sensibilisation

**ETCS** : Achat de matériel de bureau économe en énergie, limitation de la durée d'éclairage, remplacement des écrans cathodiques par des écrans plats, installation d'ampoules économiques, remplacement d'anciens appareils ménagers par des appareils plus efficaces en énergie



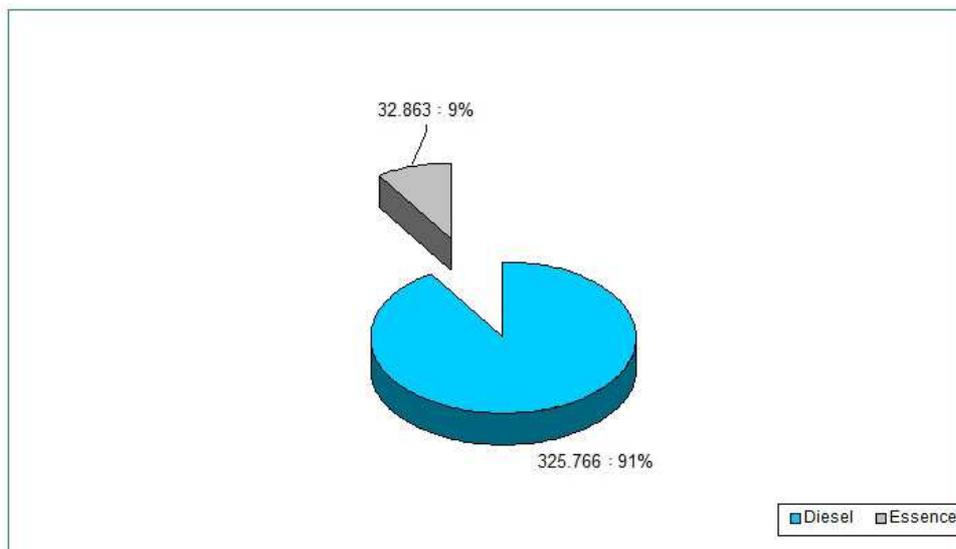
## 5.4. Efficacité énergétique : consommation de carburant des voitures de fonction

### CONSTATS ESSENTIELS

Pour les 12 services publics ayant pu fournir des chiffres, utilisation de carburants fossiles (diesel et essence) à 100%  
Imprécision des données rendant impossible toute mesure de l'impact de cette consommation sur l'environnement

### POINT D'ATTENTION

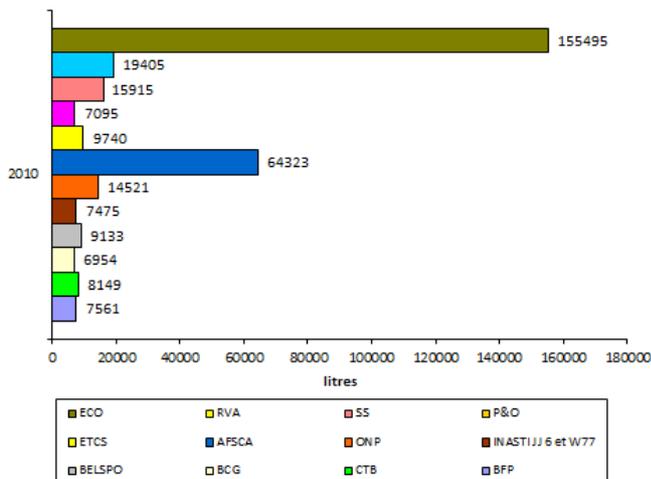
Participation plus large des services publics à une collecte de données utiles en ce domaine



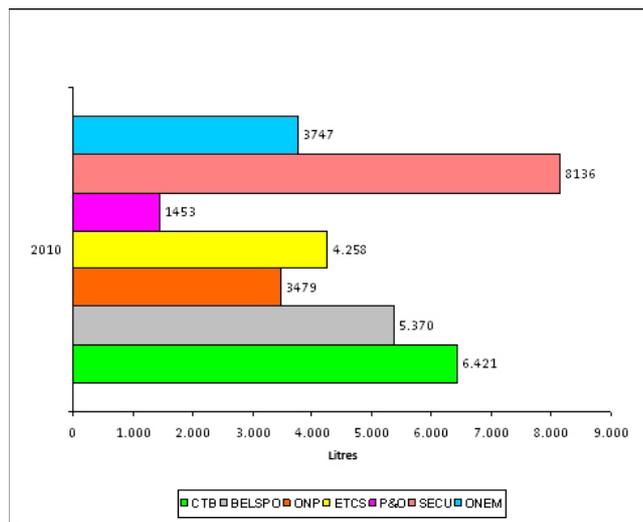
CONSOMMATION DE  
CARBURANT RÉPARTIE PAR TYPE  
DE CARBURANT,  
EXPRIMÉE EN LITRES (2010)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- 12 services publics (n=12) ont fourni des données concernant la consommation de carburant des voitures de fonction.
- En 2010, seuls des carburants fossiles sont utilisés, à savoir 91% de diesel et 9% d'essence.



CONSOMMATION DE DIESEL (2010)



CONSOMMATION D'ESSENCE (2010)

**QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?**

- La consommation de carburant par organisation dépend des activités de celle-ci. Il existe de grandes différences entre les services, certains ne disposant même pas de voitures. La consommation de carburant n'est donc pas un indicateur pertinent pour le benchmarking. Toutefois, ce paramètre concerne également les émissions de gaz à effet de serre et de particules. À l'avenir, l'indicateur de la consommation moyenne (l/km) s'avèrera sans doute plus adapté.
- En vue d'une meilleure visibilité sur la consommation de carburant, il serait également utile d'obtenir des données relatives au parc automobile de chaque service, et à l'évolution de l'ecoscore moyen<sup>3</sup>. À cet égard, une circulaire impose une série d'obligations spécifiques concernant l'ecoscore à l'achat de voitures neuves. Un futur benchmarking devrait tenir compte du nombre de voitures de fonction, de l'ecoscore correspondant ainsi que du nombre de kilomètres parcourus.



## 5.5. Consommation d'eau

### CONSTATS ESSENTIELS

Diminution progressive de la consommation d'eau pour différents services (BFP, CTB, ONP et REGIE) jusqu'à plus de 20%

Impact intéressant de certaines mesures concrètes, comme le remplacement des toilettes et/ou des chasses des toilettes par des alternatives économes en eau

Pas d'utilisation d'eau de pluie ou d'eau souterraine pour la chasse des toilettes

### POINTS D'ATTENTION

Mise en place de relevés séparés pour les installations techniques ou de cuisine pour spécifier les différentes consommations et déceler rapidement les fuites éventuelles

Installation de compteurs d'eau individuels dans les bâtiments abritant plusieurs locataires

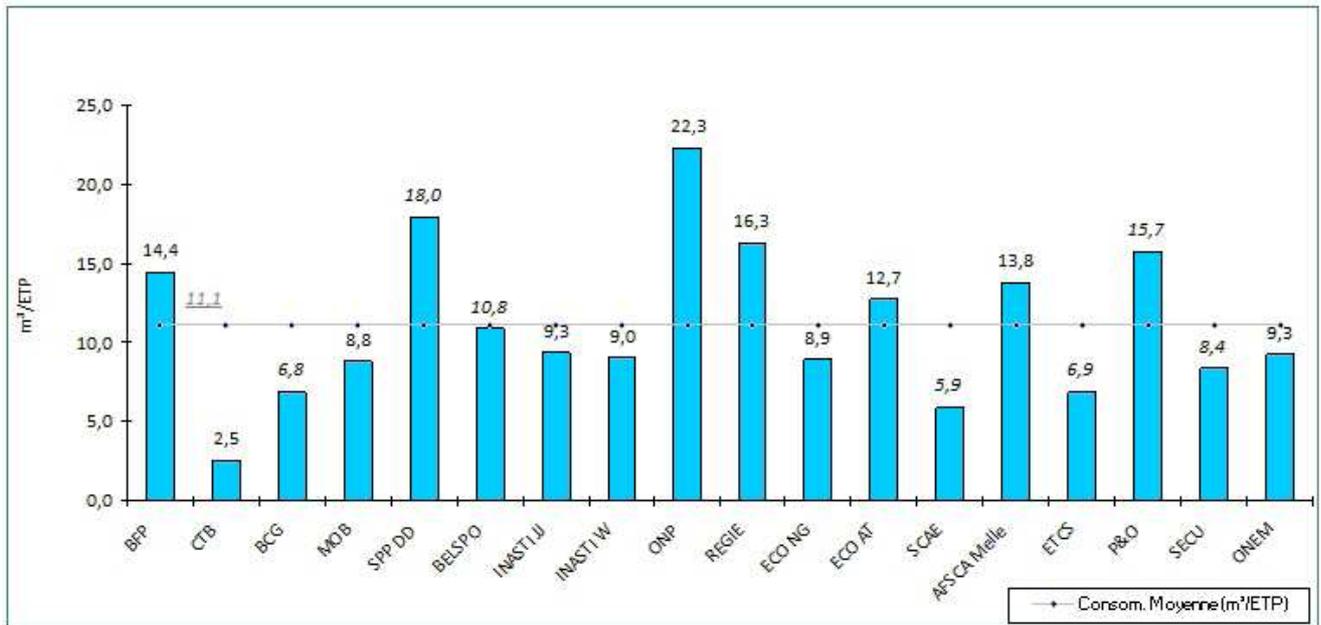
### Chiffres clés (données 2010)

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DE LA CONSOMMATION D'EAU / ETP (n=18)	11,1 m <sup>3</sup> /ETP	6,92 m <sup>3</sup> /ETP	11,2 m <sup>3</sup> /ETP

### Consommation d'eau par ETP (données 2010) par institution

L'enquête s'est intéressée aux différents postes consommateurs d'eau, à savoir les kitchenettes, les installations techniques (tours de refroidissement, humidificateurs d'air, ...) et les grandes cuisines.

KITCHENETTES	INSTALLATIONS TECHNIQUES	GRANDES CUISINES
Tous les services sauf l'ONEM	Tous les services sauf la CTB – le BCG – la REGIE – l'ONEM – le CFDD	Tous les services sauf le BFP – la CTB – le BCG – la SCAE – l'UPC du BW de l'AFSCA – l'AFSCA MELLE – le CFDD



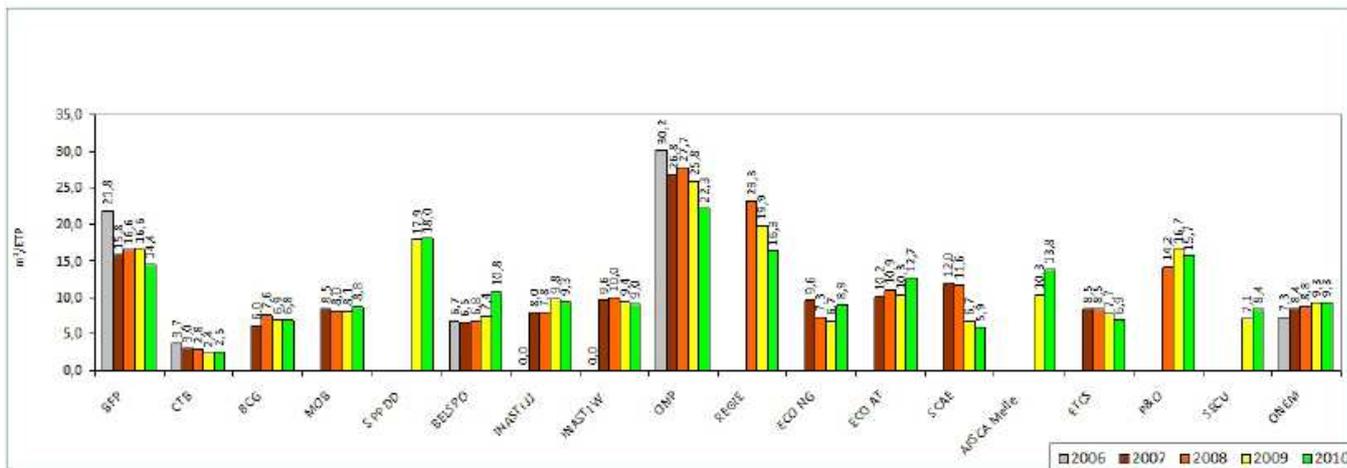
CONSOMMATION D'EAU, EXPRIMÉE EN m³/ETP (2010)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Les valeurs de consommation se situent entre 2,4 m³/ETP (CTB) et 22,3 m³/ETP (ONP).
- Les comparaisons entre services doivent tenir compte du contexte (le bâtiment et les installations techniques).
- Les conditions météorologiques constituent également une variable qui influence la consommation d'eau des installations techniques.

### Aperçu général de l'évolution de la consommation d'eau

L'évolution de la consommation d'eau dépend des efforts des occupants des bâtiments, mais aussi de circonstances indépendantes, comme les conditions météorologiques et le type d'installation technique. Par conséquent, il est impossible de déterminer une consommation normalisée. D'autre part, le relevé de consommation d'eau pour les installations techniques, du restaurant et autres (chasse des toilettes et kitchenettes) ne se fait pas toujours séparément. L'évolution présentée dans ce chapitre doit donc être interprétée avec prudence.



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU, EXPRIMÉE EN m³/ETP

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Le Groupe 1 enregistre une consommation totale d'eau en légère augmentation. En 2010, la moyenne se situe à 10,2 m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 3,4% par rapport à 2009. La CTB obtient le meilleur score.

**BFP** : -30% par rapport à 2006

**CTB** : - 30% par rapport à 2007

**BCG** : +3% par rapport à 2007

**MOB** : +6% par rapport à 2007

**SPP DD** : +0% par rapport à 2009

**BELSPO** : +62% (suite à un déménagement, en 2010, dans un bâtiment où les besoins en eau sont différents)

- Le Groupe 2 montre une consommation totale d'eau en légère diminution. La moyenne se situe à 12,1 m<sup>3</sup> en 2010. Par rapport à 2009, on note une diminution de 5%.

**INASTI JJ** : +17% par rapport à 2007

**INASTI W** : - 6% par rapport à 2007

**ONP** : -26% par rapport à 2006

**REGIE** : -30% par rapport à 2008

**ECO NG** : -7% par rapport à 2007

**ECO AT** : +25% par rapport à 2007

**SCAE** : -50% par rapport à 2007

- Le Groupe 3 indique consommation totale d'eau en légère augmentation : la moyenne se situe à 9,1 m<sup>3</sup> en 2010, soit une augmentation de 5% par rapport à 2009.

**ETCS** : -17% par rapport à 2007

**P&O** : +11% par rapport à 2008

### BONNES PRATIQUES

**BFP** : Nouvelles toilettes économiques

**CTB** : Campagne de sensibilisation

**ONP** : Nouvelles toilettes économiques

**ECO AT** : Compteurs d'eau séparés en 2010 afin de mieux gérer la consommation d'eau

**P&O** : Placement de briques dans les réservoirs des chasses d'eau pour réduire la consommation d'eau dans les toilettes



## 5.6. Consommation de papier

Cette partie de l'étude concerne le papier utilisé au sein des services publics pour réaliser des copies ou des impressions.

### CONSTATS ESSENTIELS

Diminution de 7% par rapport à 2009

Augmentation de la part de papier recyclé ou durable

Augmentation de la qualité du papier recyclé ou durable

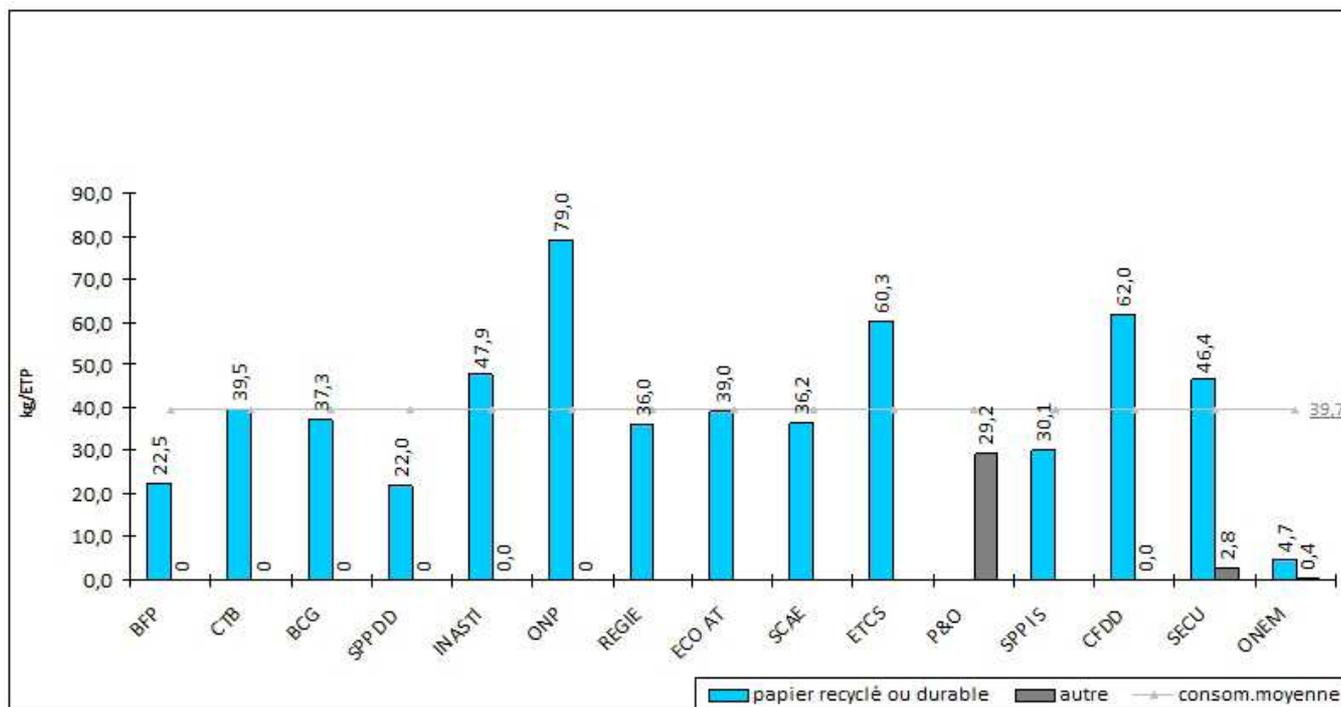
### POINT D'ATTENTION

Rationalisation de l'utilisation des imprimantes et photocopieuses

### Chiffres clés (données 2010)

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DE CONSOMMATION DE PAPIER / ETP (n=15)	40 kg/ETP	Données non disponibles	74 kg/ETP

## La consommation de papier par organisation en 2010



CONSOMMATION DE PAPIER, EXPRIMÉE EN kg/ETP (2010)

## Évolution de la consommation moyenne de papier par ETP au cours des deux dernières années

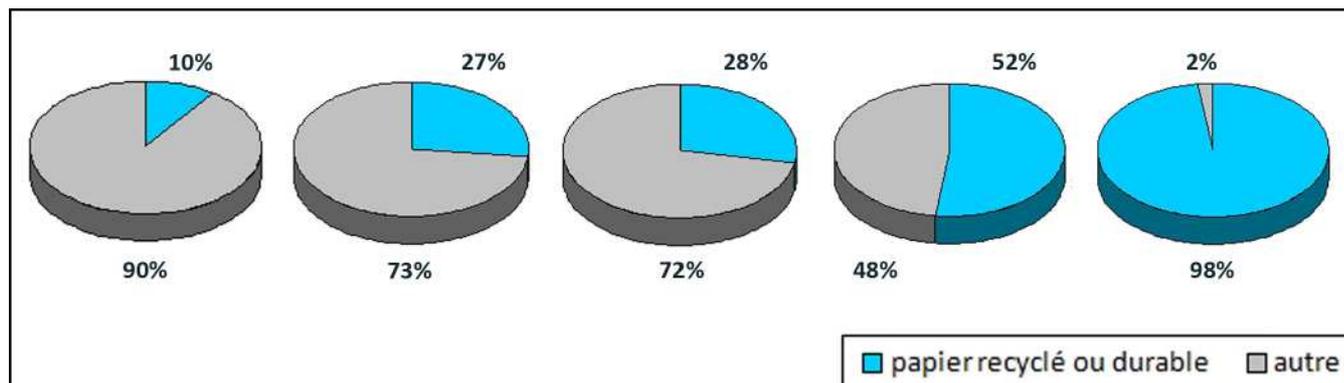
2009 (n=15 SITES)	2010 (n=15 SITES)
42,5 kg/ETP	39,7 kg/ETP

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- En 2010, la consommation de papier a chuté de 7% par rapport à 2009. Cette réduction s'explique essentiellement par des campagnes de sensibilisation, le remplacement des imprimantes/photocopieuses (surtout les imprimantes individuelles) décidé par plusieurs organisations, comme le BFP et le SPF ECO, et l'utilisation progressive d'appareils multifonctionnels.

## Évolution de la part de papier recyclé ou durable

Nous avons vu que l'achat de produits durables constitue un objectif commun aux administrations engagées dans une démarche EMAS. L'enquête porte donc également sur l'évolution de la part de papier recyclé (au moins 75% de fibres de papier recyclé) ou durable (100% de fibres provenant d'abattage légal d'arbres et au moins 50% de bois gérés dans une perspective de durabilité).



ÉVOLUTION DE LA PART DE PAPIER RECYCLÉ OU DURABLE (2006 - 2010)

**QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?**

- La part d'achat de papier recyclé ou durable a considérablement augmenté, passant de 10% à plus de 95%.
- Pour ce qui est de l'écolabel le plus fréquemment choisi en 2010, 8 organisations choisissent le FSC, 4, le Blaue Engel, 3, l'Ecolabel européen, et 1, le Nordic Swan.

**BONNES PRATIQUES**

**CTB :** Installation de la fonction « locked print » sur toutes les imprimantes (l'impression ne se réalise que lorsqu'on introduit un code personnel)

**SPF ECO :** Projet « ecoprinting » visant le remplacement progressif des imprimantes et des photocopieuses individuelles par des appareils centralisés, et le monitoring informatique de la consommation de papier



## 5.7. Déchets

### CONSTATS ESSENTIELS

Enregistrement non généralisé des données relatives aux déchets (moins de la moitié des participants à l'enquête)

Diminution très nette de la quantité de déchets dans plusieurs organisations

Enlèvement par les services de la Région de Bruxelles-Capitale sans pesage des déchets

### POINT D'ATTENTION

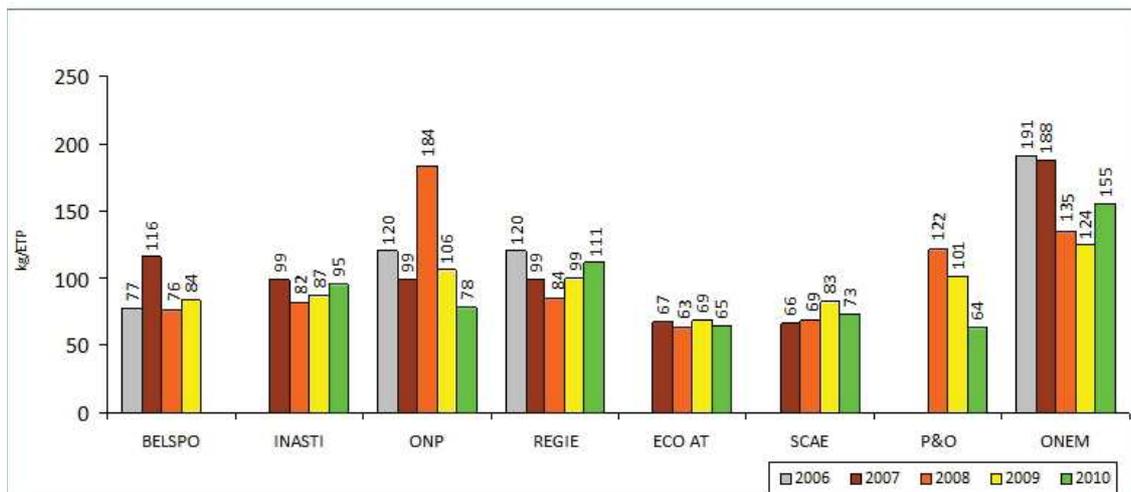
Pas de pesage ni de déversement des déchets par les locataires dans un conteneur commun (pas de mesure individuelle, pas de clause contractuelle)

Pourquoi cet enregistrement non généralisé ? Les déchets des différents occupants d'un même bâtiment sont parfois collectés par une même équipe de nettoyage, puis déversés dans un conteneur commun. Le contrat en vigueur ne prévoit pas toujours le pesage des conteneurs, c'est parfois le propriétaire qui gère le contrat relatif aux déchets. Certains participants ont recours aux services urbains pour l'enlèvement de leurs déchets qui, dans ce cas, ne sont pas pesés.

Les déchets dangereux, c'est-à-dire notamment certains déchets provenant de l'entretien des installations techniques et des bâtiments, constituent une catégorie spécifique. Le législateur bruxellois demande de tenir un registre de ces déchets, mais actuellement, 7 services publics seulement enregistrent ces données. Quand il s'agit de services sous-traités, ces activités ne sont pas reprises dans les données du service public.

### Chiffres clés (données 2008/2009/2010)

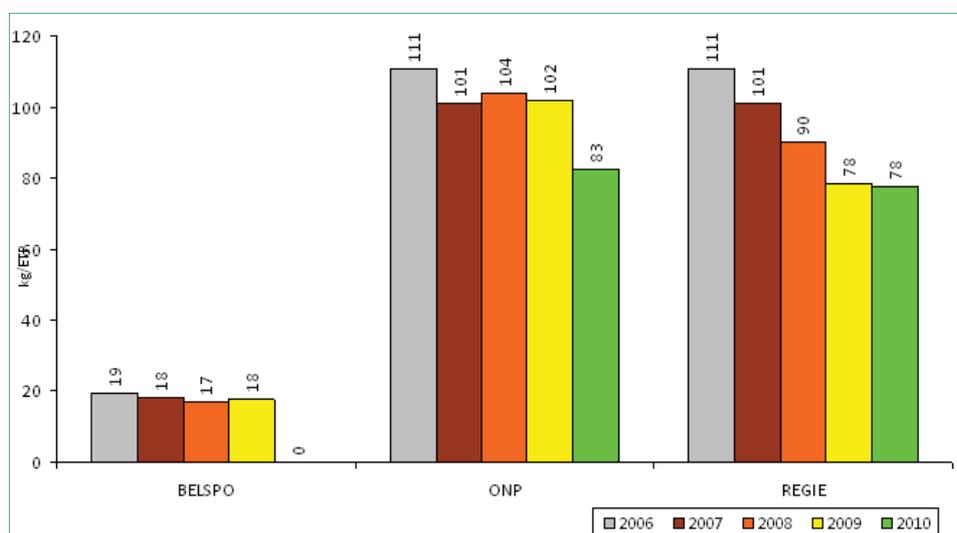
	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DE LA QUANTITÉ DE PAPIER ET DE CARTON / ETP (n=13)	118 kg/ETP	Données non disponibles	Données non disponibles
SCORE MOYEN DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉSIDUELS / ETP (n=7)	75 kg/ETP	Données non disponibles	Données non disponibles
SCORE MOYEN DE LA QUANTITÉ DE PMC / ETP (n=6)	4 kg/ETP	Données non disponibles	Données non disponibles
SCORE MOYEN DE LA QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS / ETP	197 kg/ETP	169 kg/ETP	72 kg/ETP



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE PAPIER ET CARTON, EXPRIMÉE EN kg/ETP

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

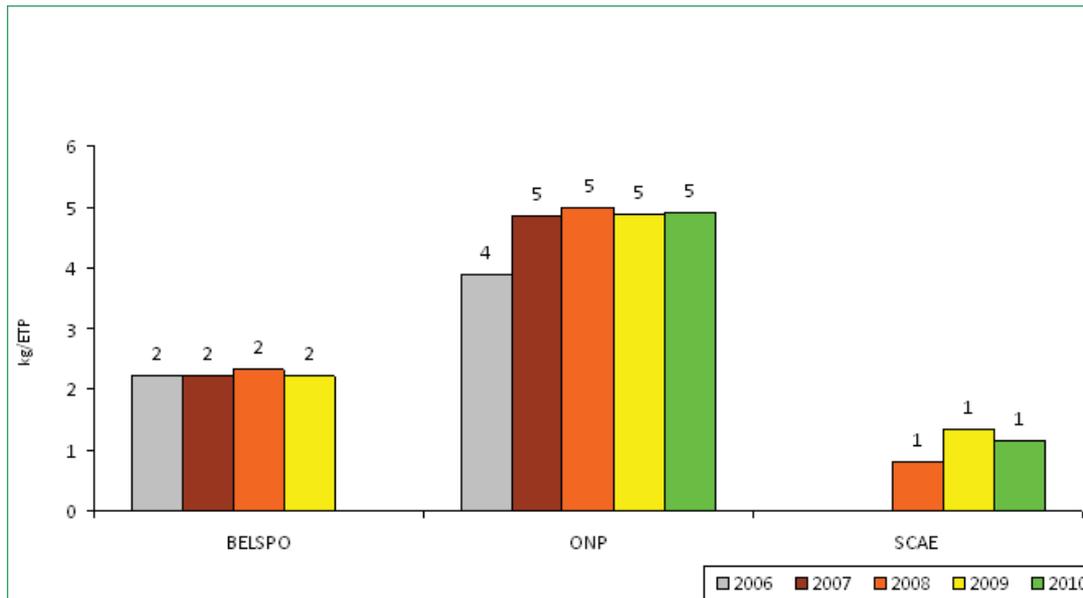
- Ces chiffres sont une moyenne de 3 années (2008, 2009 et 2010).
- 13 sites enregistrent les données relatives aux déchets de papier et carton.
- L'ONP, le SPF P&O et l'ONEM enregistrent une diminution claire.
- Le calcul de la moyenne par service au cours des années enregistrées permet d'obtenir le chiffre de **118 kg déchets de papier par ETP**.
- Les chiffres peuvent fortement varier d'un service ou d'une année à l'autre, voire d'une activité à l'autre. Ainsi, un déménagement ou le tri des archives génèrent plus de déchets.



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS RÉSIDUELS, EXPRIMÉE EN kg/ETP

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- 7 sites surveillent la quantité de déchets résiduels.
- L'ONEM réalise une évaluation sur la base de la densité initiale des sacs poubelle et convertit ensuite les litres de ces sacs en kilos. Ces données ne représentent donc pas le poids réel des déchets collectés.
- L'ONP et la REGIE enregistrent une nette diminution des déchets résiduels, tandis que le laboratoire de l'AFSCA Melle obtient le score le plus faible.
- La moyenne des services, l'ONEM non compris, s'élève à **75 kg de déchets résiduels par ETP**.



ÉVOLUTION DE  
LA PRODUCTION  
DE DÉCHETS PMC,  
EXPRIMÉE EN  
kg/ETP

#### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- 6 sites surveillent la quantité de déchets PMC.
- Proportionnellement aux catégories précédentes, la quantité de déchets PMC n'évolue quasiment pas.
- La moyenne, l'ONEM non compris, calculée au cours des années enregistrées s'élève à **4 kg de PMC par ETP**.

#### BONNES PRATIQUES

En 2010, l'**AFSCA** a établi un cahier des charges pour le bâtiment occupé par elle-même, le SPP DD et la Sécurité Sociale. Dans celui-ci, elle demande à la société chargée de l'enlèvement des déchets de tenir une comptabilité par occupant et par type de déchets. Le projet a débuté en avril 2011. L'AFSCA, la Sécurité Sociale et le SPP DD disposeront d'ici peu de données fiables en la matière.



## 5.8. Mobilité

### CONSTATS ESSENTIELS

Bon suivi du paramètre trajets domicile-lieu de travail par l'ensemble des participants à l'étude

Bon score des institutions situées à Bruxelles

### POINT D'ATTENTION

Nécessaire amélioration de la mobilité (résorption du problème structurel de l'engorgement des routes et des impacts atmosphériques)

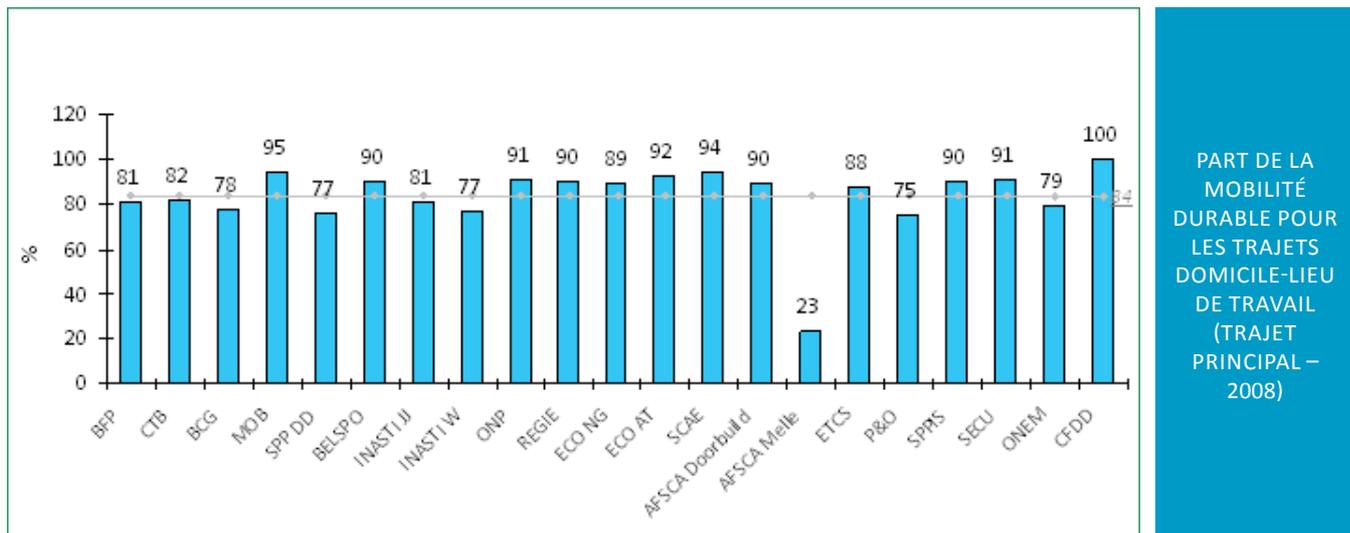
### Chiffres clés (données 2008)

Tout employeur de plus de 100 personnes a l'obligation légale de participer à l'enquête trisannuelle trajets domicile-lieu de travail. L'analyse se base sur les données du diagnostic de 2008, établi par le SPF Mobilité & Transports, et intègre les données du SPP DD, même si celui-ci n'est pas concerné par cette obligation légale puisqu'il ne compte que 15 collaborateurs.

Par mobilité durable, il faut entendre les trajets en train, en bus, en tram, en métro, à vélo ou à pied.

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
<b>SCORE MOYEN DES TRAJETS DOMICILE-LIEU DE TRAVAIL DURABLES (TRAJET PRINCIPAL) (n=21)</b>	84%	Données non disponibles	Données non disponibles

## Les scores par institution des trajets domicile-lieu de travail (trajet principal)



PART DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LES TRAJETS DOMICILE-LIEU DE TRAVAIL (TRAJET PRINCIPAL – 2008)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- La situation géographique du laboratoire régional de l'AFSCA Melle (en dehors de la ville) explique son faible pourcentage (23%).
- Le bon niveau du score général résulte de la situation des bureaux, généralement bien desservis par les transports publics, et la compensation financière accordée aux fonctionnaires utilisant les transports en commun.

### BONNES PRATIQUES

Remboursement intégral des abonnements de transports publics  
 Emplacement judicieux des bâtiments à Bruxelles, accessibles en transports publics  
 Encouragement au télétravail



## 5.9. Émissions de gaz à effet de serre

### Missions à l'étranger

#### CONSTATS ESSENTIELS

Organisation de missions à l'étranger par la plupart des services

Emission de plus de 4000 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2010

Caractère limité des données

#### POINTS D'ATTENTION

Poursuite des efforts permettant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Compensation par des REC

Généralisation de la collecte des données

En 2010, 6 services (BFP, CTB, SPP DD, SCAE, SPF P&O et CFDD) ont calculé les émissions de CO<sub>2</sub> de chaque voyage en avion effectué par leurs agents. Le BFP et le SPF P&O les ont calculées pour les voyages à l'étranger en train. Au total, ces déplacements correspondent à une émission de plus de 4.000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

La CTB et le CFDD paient une compensation pour l'émission de CO<sub>2</sub> liée à ces missions à l'étranger en avion. En 2009, la CTB a acheté 2.500 REC (Réductions d'Émissions Certifiées) pour compenser l'émission de CO<sub>2</sub> des vols effectués de 2007 à 2008.

Un benchmarking complet n'est pas possible en raison du caractère limité de ces données et du flou concernant le logiciel utilisé pour le calcul. Néanmoins, après avoir envisagé toutes les autres possibilités, comme la rationalisation des déplacements ou une utilisation plus intensive des vidéoconférences, il apparaît que la compensation présente un intérêt.

### Émissions de CO<sub>2</sub> liées aux bâtiments

#### CONSTATS ESSENTIELS

Manque d'information concernant les fuites de gaz fluorés à effet de serre

Variation de la part d'électricité verte d'une organisation à l'autre

#### POINTS D'ATTENTION

Augmentation de la part d'électricité verte

Amélioration de l'efficacité énergétique

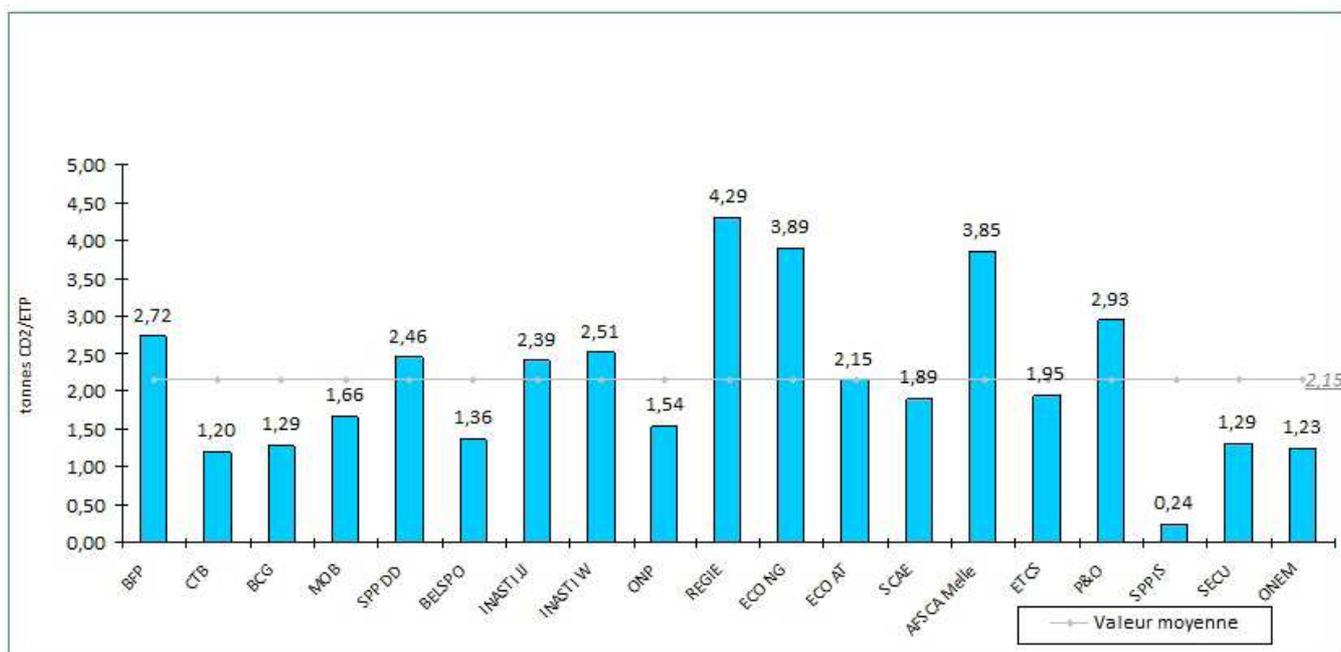
Les émissions directes proviennent de la combustion de carburants (gaz et mazout), tandis que les émissions indirectes sont produites par des centrales électriques.

Les données relatives aux éventuelles fuites de gaz fluorés à effet de serre (installations de refroidissement) n'ont pas été comptabilisées car un seul site a fourni ces informations.

### Chiffres clés (données 2010)

	BELGIQUE (2010)	PAYS-BAS (2009)	SUISSE (2007-2008)
SCORE MOYEN DES ÉMISSIONS DE CO <sub>2</sub> LIÉES AUX BÂTIMENTS / ETP (n=17)	2,15 tonnes CO <sub>2</sub> /ETP	1,97 tonne CO <sub>2</sub> /ETP	Données non disponibles

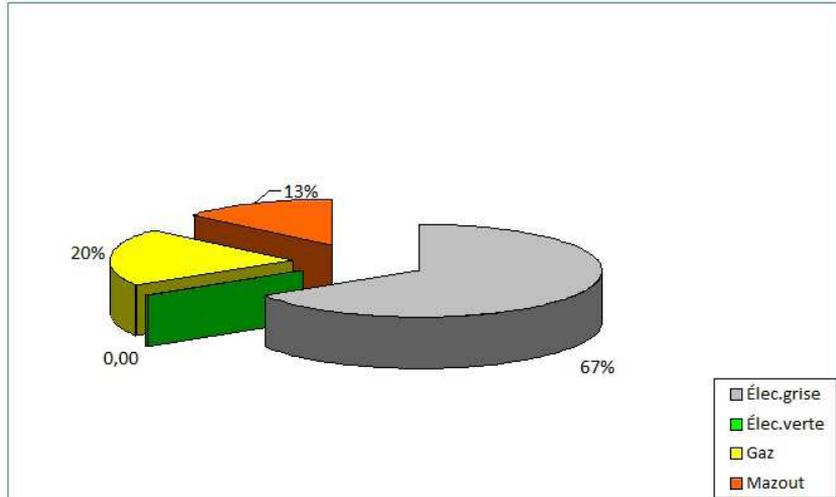
### Émissions de CO<sub>2</sub> liées aux bâtiments pour 2010, par institution



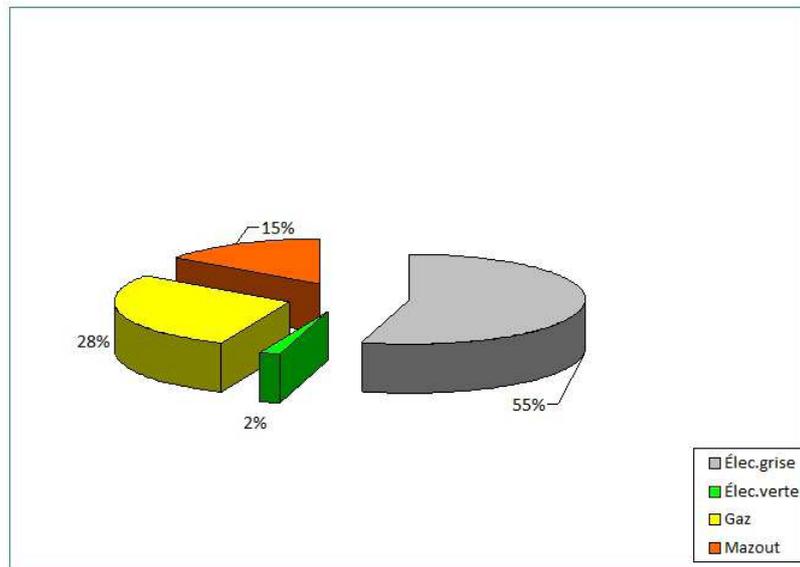
ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIÉES AUX BÂTIMENTS, EXPRIMÉES EN TONNES ET PAR ETP

#### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- La différence entre les scores s'explique notamment par la part d'électricité verte. Elle est de 100% pour la CTB, BELSPO, l'ONP et le laboratoire de l'AFSCA Melle, de 75% pour l'ONEM et de 30% pour le MOB.
- En 2010, l'achat d'électricité verte a connu une augmentation par rapport à 2009, ce qui entraîne la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

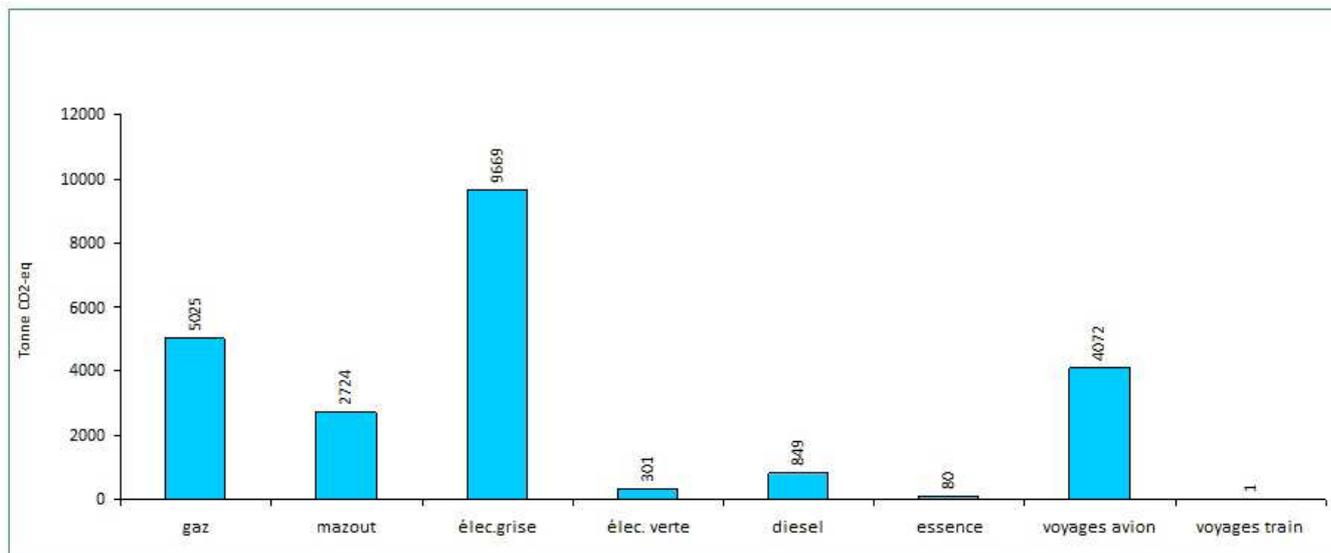


PART DES TYPES D'ÉMISSIONS LIÉES AUX BÂTIMENTS EN 2009



PART DES TYPES D'ÉMISSIONS LIÉES AUX BÂTIMENTS EN 2010

## Aperçu des émissions totales en 2010



APERÇU DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIÉES AUX BÂTIMENTS, EXPRIMÉES EN TONNES (2010)

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- Les résultats relatifs au gaz, au mazout et à l'électricité proviennent des données de 20 services, tandis que les données relatives au carburant concernent 12 services. Celles liées aux voyages ont été communiquées par 5 services.
- Les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des centrales électriques ont déjà sensiblement diminué en raison de l'augmentation de la part d'électricité verte.

## Émissions d'autres polluants atmosphériques

### CONSTAT ESSENTIEL

Estimation des émissions de gaz à effet de serre faisable

### POINT D'ATTENTION

Meilleure visibilité sur les émissions de polluants atmosphériques

La qualité de l'air peut être altérée par les émissions des véhicules de service et les gaz résiduels des installations de chauffage.

Les émissions des véhicules de service se calculent à partir des informations de la base de données ecoscore, tandis que les analyses des fumées des installations techniques doivent être mises à jour par les sociétés d'entretien et de maintenance de ces installations.

Pour obtenir une vision complète des émissions, il faut avoir un aperçu du parc de voitures et des kilomètres parcourus par type de voiture (ecoscore), ou encore les données relatives aux émissions des installations de chauffage et les pertes moyennes dues aux fuites des installations de refroidissement. Le prochain benchmarking y fera attention.



## 5.10. Biodiversité

### CONSTAT ESSENTIEL

Nouveau paramètre EMAS

### POINTS D'ATTENTION

Nécessité d'une plus grande prise en compte de ce paramètre

Nécessité de formation à ce paramètre

La biodiversité constitue un nouveau paramètre au sein d'EMAS, ce qui explique la faible présence de ce thème dans les déclarations environnementales ainsi que le taux relativement bas de réponse dans cette partie de l'enquête. Seuls 6 services ont complété ou commenté cet indicateur.

Cet indicateur s'exprime en mètres carrés de surface.

### Chiffres clés

SITE	PART DE SUPERFICIE BÂTIE / SUPERFICIE TOTALE	MESURES PRÉVUES
<b>BFP</b>	-	Installation de plantes sur le toit
<b>BELSPO</b>	-	Installation d'une toiture verte
<b>INASTI JJ</b>	1.080 m <sup>2</sup> /1.080 m <sup>2</sup> => 100%	-
<b>INASTI W</b>	910 m <sup>2</sup> /910 m <sup>2</sup> => 100%	-
<b>AFSCA Melle</b>	863 m <sup>2</sup> /6.658 m <sup>2</sup> => 13%	-
<b>SPF P&amp;O</b>	1.476 m <sup>2</sup> /1.635 m <sup>2</sup> => 90%	-

### QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES ?

- 87% de la superficie du bureau de l'AFSCA Melle ne sont pas bâtis, ce qui est évidemment en contraste total avec les bureaux de Bruxelles.
- La part de superficie « non bâtie » des bureaux de Bruxelles est limitée, voire inexistante.
- 2 services (BFP et BELSPO) montrent que des mesures en matière de biodiversité sont possibles.

Afin de donner plus de visibilité à ce thème, et donc de susciter davantage d'intérêt et d'applications sur le terrain, il est souhaitable que la biodiversité fasse l'objet d'une explication de la part de spécialistes lors d'une prochaine réunion EMAS. Des projets sont en cours de préparation avec l'Institut royal des Sciences naturelles.

## Conclusion



Le benchmarking réalisé fait le point sur les prestations environnementales de 18 institutions fédérales occupant 22 sites. Nous disposons désormais de moyennes de consommation et de scores supérieurs et inférieurs à celles-ci. Cette analyse présente les prestations d'ensemble et celles de chaque organisation participante, les regroupe dans des tableaux récapitulatifs et reflète les tendances sous forme de constats essentiels et de points d'attention.

Globalement, par indicateur de prestation environnementale, les organisations fédérales suivent et maîtrisent les consommations de chauffage, d'électricité, d'eau et de papier ainsi que les données sur la mobilité. La politique d'achats durables, actuellement souvent limitée à l'achat de papier, produit des résultats appréciables. Le monitoring des achats au sein de l'autorité fédérale serait un outil intéressant à intégrer dans le système de benchmarking. La consommation en carburant des véhicules de service, le parc de véhicules et les déchets peuvent faire l'objet d'un meilleur suivi, incluant l'ecoscore, le kilométrage parcouru et la consommation de carburant de chaque véhicule. Par ailleurs, le dernier indicateur intégré dans EMAS, encore très peu suivi, la biodiversité, fera l'objet d'une formation ciblée sur le parc immobilier de l'administration publique afin de conscientiser celle-ci sur ce type d'enjeu.

La tendance est positive. Cela doit nous encourager à aller plus loin. En augmentant le nombre d'institutions et de sites enregistrés EMAS, en améliorant sans relâche leurs performances environnementales et en partageant les bonnes pratiques dégagées par chacun d'entre eux.

# Liste des abréviations

## Institutions

- AFSCA** : Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
- AFSCA Doorbuild** : AFSCA, site Doorbuilding
- AFSCA Melle** : AFSCA, laboratoire de Melle
- AFSCA UPC BW** : AFSCA, Unité provinciale de contrôle du Brabant wallon
- BCG** : Service public fédéral Budget & Contrôle de la gestion
- BELspo** : Service public fédéral de Programmation Politique scientifique
- BFP** : Bureau fédéral du Plan
- Chancellerie** : Chancellerie du Premier ministre
- CFDD** : Conseil Fédéral du Développement Durable
- CTB** : Coopération technique belge
- ECO** : Service public fédéral Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie
- ECO AT** : SPF Économie, site Atrium
- ECO NG** : SPF Économie, site North Gate
- EMAS** : Eco-Management and Audit Scheme
- ETCS** : Service public fédéral Emploi, Travail & Concertation sociale
- INASTI** : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
- INASTI JJ** : INASTI, site Jean Jacobs
- INASTI W** : INASTI, site Waterloo
- MOB** : Service public fédéral Mobilité & Transports
- ONEM** : Office national de l'Emploi
- ONP** : Office national des Pensions
- P&O** : Service public fédéral Personnel & Organisation
- REGIE** : Régie des bâtiments
- SCAE** : Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
- SECU** : Service public fédéral Sécurité sociale
- SECURITE SOCIALE** : Service public fédéral Sécurité sociale
- SPF** : Service public fédéral
- SPP** : Service public fédéral de Programmation
- SPP DD** : Service public fédéral de Programmation Développement Durable
- SPPIS** : Service public fédéral de Programmation Intégration sociale
- UPC** : Unité provinciale de contrôle

## Unités

- ETP** : équivalent temps plein
- kWh** : kilowatt-heure
- m<sup>2</sup><sub>t</sub>** : mètre carré de superficie totale brute
- m<sup>2</sup><sub>u</sub>** : mètre carré de superficie utile
- Équivalent CO<sub>2</sub>** : unité de mesure utilisée pour indiquer le potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre  
Le CO<sub>2</sub> est utilisé comme unité de référence pour la mesure des autres gaz à effet de serre

# Notes

## <sup>1</sup>Groupes

### **GROUPE 1 (7 INSTITUTIONS)**

- Le Bureau fédéral du Plan (BFP)
- La Coopération technique belge (CTB)
- Le Service public fédéral Budget et Contrôle de la Gestion (BCG)
- Le Service public fédéral Mobilité et Transports (MOB)
- Le Service public fédéral de Programmation Développement Durable (SPP DD)
- Le Service public fédéral de Programmation Politique scientifique (BELSPO)
- (N'a pas participé à l'enquête : la Chancellerie du Premier Ministre)

### **GROUPE 2 (7 INSTITUTIONS)**

- L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
- L'Office national des Pensions (ONP)
- La Régie des Bâtiments (REGIE)
- Le Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie (ECO)
- Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SCAE)
- (N'ont pas participé à l'enquête : le SPF Affaires étrangères et le SPF Justice)

### **GROUPE 3 (6 INSTITUTIONS)**

- L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA)
- Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (ETCS)
- Le Service public fédéral Personnel et Organisation (P&O)
- Le Service public fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)
- Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)
- (N'a pas participé à l'enquête : L'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes)

### **GROUPE 4 (3 INSTITUTIONS)**

- Le Service public fédéral Sécurité sociale (Sécurité Sociale)
- (N'ont pas participé à l'enquête : le SPF Finances et le SPF Intérieur)

<sup>2</sup>On retrouve les données du benchmarking réalisé par les Pays-Bas dans le Milieubarometer Benchmark Overheidskantoren Nederland van Stimular (25 juin 2010), et celles du Benchmarking établi par la Suisse dans le « Rapport environnemental 2009 de l'administration fédérale Suisse, bilan de la période 2007-2008 » de RUMBA.

<sup>3</sup>L'ecoscore permet d'attribuer une cote à un véhicule selon ses performances environnementales (émissions de gaz à effet de serre, essentiellement le CO<sub>2</sub>, pollution de l'air par les micro-particules et les dioxydes d'azote, pollution acoustique). Pour plus d'informations, consultez le site [www.ecoscore.be](http://www.ecoscore.be)

